

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

REGION de LA BOUCLE DU MOUHOUN

PROVINCE DES BALE

COMMUNE RURALE DE OURI



BURKINA FASO

Unité- Progrès - Justice

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD)

Horizon 2014-2018

RAPPORT FINAL

Elaboré par :

La commune rurale de Oury

Appui technique



Geo Information Agency (GEOFA SARL)

09 BP 475 Ouaga 09; Tel: +226 50 36 96 20

Appui financier



**Deuxième Programme National de
Gestion des Terroirs (PNGT2)/Phase II**

Juillet 2013

AVANT-PROPOS

Le présent Plan Communal de Développement (PCD) de la commune rurale de Oury a été actualisé sous l'égide du Conseil Municipal de ladite commune avec la contribution effective de la commission ad hoc, des services techniques déconcentrés de l'Etat et des partenaires au développement.

Ce travail est rendu possible grâce à l'appui technique et financier du deuxième Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT2- Phase II).

L'objectif visé par le Conseil Municipal est d'alimenter son système d'information, d'aider les communautés locales à mieux planifier les actions de développement dans le cadre de la décentralisation et de mettre à la disposition des partenaires et intervenants dans la commune une base de données en vue de la planification de leurs activités.

Le Bureau d'études GEOFA a été mandaté à l'issue d'un appel d'offre pour l'actualisation du Plan Communal de Développement de la commune rurale de Oury. Il a bénéficié d'appuis précieux du Conseil Municipal, de la commission ad hoc, des services techniques, des projets et programmes intervenant dans la commune.

Ainsi, le Bureau GEOFA tient à remercier tous les acteurs, qui ont apporté des informations, chacun dans son secteur d'intervention, afin de permettre l'actualisation du présent PCD. Loin d'être l'ultime perfection, ce rapport se veut être une base ouverte à des amendements et à des mises à jour régulières afin de maîtriser, à tout moment, l'ensemble des problèmes que vivent les populations de la commune et de mieux orienter les actions de changements en faveur de la commune et de planifier son développement.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
TABLE DES MATIERES	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
LISTE DES TABLEAUX	7
INTRODUCTION GENERALE	8
PREMIERE PARTIE : LE BILAN DU DIAGNOSTIC	10
I. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE	11
1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE	11
1.2 SITUATION ADMINISTRATIVE	12
II. PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE	13
2.1 Relief, structure géologique, sol et hydrographie	13
2.2 Climat et changements climatiques	14
2.3 RESSOURCES NATURELLES	15
2.4 PERSPECTIVE DU MILIEU PHYSIQUE	16
III. SITUATION DEMOGRAPHIQUE	17
3.1. Quelques généralités sur la population de la région de la boucle du Mouhoun	17
3.2 Contexte démographique de la commune de Oury	17
3.2.2 Les groupes ethniques, langues parlées et religions	18
3.2.4 Facteurs d'évolution de la population	19
IV. ORGANISATION SOCIALE DE LA COMMUNE	21
4.1. Organisation sociopolitique : pouvoir traditionnel et moderne	21
4.1.2 Pouvoir moderne	21
4.3. GENRE	21
4.3.1- Place et rôle de la femme	21
4.3.2 Place et rôle des jeunes	22
V. OCCUPATION ET GESTION DE L'ESPACE	22
5.1. Occupation des sols	22
5.2 Gestion de l'espace	24
VI. ETAT DES SECTEURS SOCIAUX	25
6.1. EDUCATION	25
6.1.1 Education préscolaire et enseignement primaire	25
6.1.2 Enseignements Poste primaire et Secondaire	28
6.1.3 ALPHABETISATION	30
6.2. SANTE ET VIH/SIDA	31
6.3 EAU ET ASSAINISSEMENT	34
6.4 Sport, culture et loisirs	35
6.5- Analyse de l'état de la pauvreté	35
VII. SECTEURS DE PRODUCTION	36
7.1 Agriculture et sécurisation foncière	36
7.1.2 Statistiques agricoles	37
7.2 L'élevage	39
7.3. La pêche	39
VIII. SECTEUR DE SOUTIEN A LA PRODUCTION	40
8.1-Commerce	40
8.2- Transport	41

8.3- <i>Tourisme et hôtellerie</i>	41
8. 4- <i>Communication</i>	41
8.5- <i>La télécommunication</i>	41
8.5- <i>Institutions financières</i>	41
8.6- <i>Energie, mines et carrières</i>	41
8.7. <i>Artisanat</i>	42
IX - GOUVERNANCE LOCALE	42
9.1- <i>Evolution administrative</i>	42
9.2- <i>Administration locale</i>	42
9.3 <i>La sécurité</i>	43
X. CONFLITS ET GESTION 43	
XI- ANALYSE DE L'EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL	44
XII. PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT	45
12.1- <i>Organisations de la société civile (associations, groupements, syndicats, etc.)</i>	45
TROISIEME PARTIE : LES GRANDES ORIENTATIONS ET STRATEGIES DU PCD	56
3.1 LA VISION ET LA MISSION	57
3.1.1 <i>La vision</i> :.....	57
3.1.2 <i>La mission</i> :	57
3.2 <i>L'objectif global</i>	57
3.3 <i>Les objectifs spécifiques et la stratégie de réalisation de l'objectif global</i>	57
3.4 <i>Les axes stratégiques de développement</i>	57
3.5- LE CADRE LOGIQUE	58
QUATRIEME PARTIE :PROGRAMME D' ACTIONS	66
4-1 LE PROGRAMME D' ACTIONS 2014-2018	67
4-2- PROGRAMME D' ACTION DE 2014	80
CINQUIEME PARTIE : LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE	87
5-1- <i>Stratégie de mise en œuvre du PCD</i>	88
5-1.1- <i>Phase organisationnelle</i>	88
5-1.2- <i>Phase opérationnelle</i>	89
5-2- <i>Suivi - évaluation du PCD participatif</i>	90
5-2.1- CADRE DE REFERENCE DU SUIVI - EVALUATION DU PCD 90	
5-2.2- <i>Démarche de suivi - évaluation préconisée</i>	91
CONCLUSION GENERALE	92
ANNEXES	93

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACRIC : Appui aux Communes Rurales et aux Initiatives intercommunautaires

AGR : Activités Génératrices de Revenus

APE: Association des Parents d'Elèves

AMBF: Association des Municipalités du Burkina Faso

AME: Association des Mères Educatrices

BDOT: Base de Données d'Occupation des Terres

BNDT : Base Nationale des Données Topographiques

BUNASOL: Bureau National des Sols

CCCo: Cadre de Concertation Communale

CDT: Centre de Dépistage et de Traitement

CEB : Circonscription de l'Education de Base

CEEP : Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire

CEP: Certificat d'Etudes Primaires

CM: Conseil Municipal

CMA: Centre Médical avec Antenne chirurgicale

CNE : Caisse Nationale d'Epargne

CPAF : Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation

CPL : Centre Populaire de Loisirs

CPN: Consultation Prénatale

CSPS : Centre de Santé et de Promotion Sociale

CVD: Comité Villageois de Développement

DEP: Direction des Etudes et de la Planification

DREP : Direction Régionale de l'Economie et de la Planification

GEOFA: Geo Information Agency

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie

IGB : Institut Géographique du Burkina

IRA : Infections Respiratoires Aigues

MARP: Méthode Active de Recherche et de Planification Participative

MEG: Médicaments Essentiels Génériques

ONATEL : Office National de Télécommunication

ONEA: Office National de l'Eau et de l'Assainissement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAPEL : Plan Annuel pour la Promotion de l'Economie Locale

PAFR : Plan d'Action de la Filière Riz

PAIC : Plan Annuel d'Investissement Communal

PAT : Plan Annuel de Travail

PCD: Plan Communal de Développement

PDRI: Plan de Développement Rural Intégré

PDSEB : Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base

PNGT2 : Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs/Phase II

PTME : Prévention contre la Transmission Mère Enfant

PSCE : Programme Spécial de Création d'Emploi

RGPH: Recensement Général de la Population et de l'Habitation

SCADD : Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

SONABEL: Société National Burkinabé Electricité

SONAPOST : Société Nationale des Postes

SOREMIB: Société de Recherche Minière du Burkina

TBN: Taux Brut de Natalité

TBM : Taux Brut de Mortalité

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TGF: Taux Général de Fécondité

VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome Immunodéficience Acquise

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Précipitation dans la zone de Oury.....	15
Tableau 2 : Répartition de la population par village et par sexe	15
Tableau 3 : Répartition spatiale de la population en 2013	18
Tableau 4 : Répartition de la population par tranche d'âge	19
Tableau 5 : Occupation des sols dans la commune de Oury	23
Tableau 6 : Infrastructures et Effectifs.....	26
Tableau 7: Etat du taux de promotion dans la commune	27
Tableau 8 : Evolution des résultats scolaires au CEP dans la commune de Oury de 2007-2012.....	27
Tableau 9 : Etat des besoins infrastructurels de la commune.....	28
Tableau 10 : Etat du personnel Enseignant dans la commune	28
Tableau 11 : effectif des élèves.....	29
Tableau 12 : indicateurs de réussite au BEPC	29
Tableau 13 : Bilan pédagogique	30
Tableau 14: Etat des centres d'alphabétisations.....	31
Tableau 15 : état des infrastructures sanitaires	31
Tableau 16 : L'état de l'accessibilité géographique au niveau des CSPS de la commune de Oury	33
Tableau 17 : Principales pathologies dans les CSPS de la commune en 2013.....	34
Tableau 18 : Répartition des infrastructures hydrauliques par village	35
Tableau 19 : Situation des bas-fonds dans la commune de Oury	36
Tableau 20 : Evolution des principales cultures vivrières pendant les campagnes 2002-2007	38
Tableau 21 : Production, superficie et rendement des cultures vivrières	38
Tableau 22 : Effectif du cheptel en 2013	39
Tableau 23 : Principales potentialités et contraintes	40
Tableau 24 : Evolution du budget communal de 2007 à 2011	44
Tableau 25 : Typologie des associations.....	45
Tableau 26 : partenaires et domaines d'intervention	46
Tableau 27 : services d'état et domaine d'intervention.....	46
Tableau 28 : Forces Faiblesses Opportunités et Menaces.....	48
Tableau 29 : planification des actions de 2014-2018.....	67
Tableau 30 : planification des actions de la première année (2014)	80

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Situation de la commune	11
Figure 2: Carte administrative	12
Figure 3: Carte de population de Oury en 2013	20
Figure 4: carte d'Occupation des terres	23
Figure 5 : Pourcentage des unités d'occupation des terres.....	24
Figure 6 : Infrastructures de la commune	43
Figure 7 : Evolution des recettes et des dépenses communales de 2007 à 2011	44

INTRODUCTION GENERALE

- Contexte et justification

Le gouvernement du Burkina Faso depuis 2006 s'est engagé dans une communalisation intégrale du pays. A cet effet, 302 communes rurales ont été créées et le Code Général des Collectivités Territoriales élaboré.

Le Code prévoit la responsabilisation totale des communautés de base, impliquant que la planification des actions et des investissements soit ascendante et décentralisée, et que la maîtrise d'ouvrage des investissements soit assurée au niveau local par les bénéficiaires eux-mêmes.

L'opérationnalisation de ce principe est que les populations ont la responsabilité :

- (i) de l'élaboration des plans locaux de développement ;
- (ii) de la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des investissements qu'elles cofinancent

Ainsi, depuis 2008 et 2009 plusieurs communes ont élaboré leurs plans communaux de développement selon les directives du guide méthodologique de planification locale. La mise en œuvre de ces plans pendant les cinq dernières années a révélé certaines limites et a conduit à une relecture du guide pour intégrer des thématiques insuffisamment prises en compte dans ces anciens PCD. De nouveaux défis également se posent aux communes rurales dont elles doivent faire face. Pour ce faire, il s'avère nécessaire pour celles-ci de relire leur PCD afin de les actualiser et prendre en compte ces nouveaux défis.

C'est dans ce cadre que le PNGT2 phase II, apporte son appui financier et technique à la commune rurale de OURY dans l'actualisation de son Plan Communal de Développement (PCD) conformément aux dispositions du guide méthodologique révisé.

- Objectifs de la mission

Conformément aux termes de références, l'objectif principal de la mission est d'appuyer techniquement la commune rurale de OURY à actualiser son PCD afin de prendre en compte les éléments nouveaux qui permettront de mieux planifier les actions et d'assurer un développement harmonieux et durable de la commune.

- Méthodologie adoptée

Pour atteindre les objectifs assignés à l'étude l'approche méthodologique utilisée a été participative dans ce sens qu'elle prend en compte tous les acteurs et partenaires impliqués dans le processus de développement de la commune. Le présent Plan Communal de Développement de la commune de Oury est donc le fruit d'une approche qui puise ses éléments de la Méthode Active de Recherche et de Planification Participative (MARPP) et dans d'autres outils classiques de diagnostic. La démarche méthodologique a comporté les étapes suivantes:

✓ La recherche documentaire

Elle a permis de mieux connaître les réalités de la commune par la collecte et l'exploitation de données secondaires. Les données de la recherche documentaire ont permis de peaufiner les outils et la méthodologie. La recherche documentaire s'est poursuivie tout au long de la durée de la mission.

✓ **La phase de démarrage**

Un atelier d'information et de formation sur le processus d'élaboration du PCD a été présidé par le Maire de la commune et animé par le bureau d'études GEOFA. Cet atelier auquel ont participé les membres de la commission ad hoc et des personnes ressources visait les objectifs suivants :

- Revoir le processus d'élaboration d'un plan communal,
- Donner l'information sur les enjeux de l'actualisation du plan et son contenu;
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles;
- Sensibiliser les participants sur la nécessité d'une mobilisation sociale autour du processus d'élaboration du plan communal de développement et surtout de sa mise en œuvre.

✓ **La phase de diagnostic**

La phase de diagnostic a consisté en l'animation de séances de diagnostics participatifs, avec la commission ad hoc, les conseillers, les CVD et les personnes ressources afin de dégager les potentialités, les contraintes et les atouts de la commune. Pendant la même période, la collecte de données de base complémentaires s'est faite auprès de personnes ressources, dans les services déconcentrés et les projets et ONG intervenant dans la commune et ou au chef lieu de province. La collecte de ces données ont permis d'actualiser le rapport du diagnostic.

Cette phase a également permis d'identifier les de nouveaux besoins/défis de la commune tels que la prise en compte des changements climatiques, du genre, la gestion du foncier et de l'amélioration de l'assiette fiscale communale.

✓ **La phase de l'évaluation du PCD passé.**

L'activité de cette phase a consisté à parcourir les actions planifiées dans le PCD passé en présence des membres de la commission ad hoc, les cvd, les conseillers et les personnes ressources afin de d'énumérer les actions réalisées et non réalisées.

Ceci nous a permis de savoir que les actions de l'ancien PCD ont été réalisées à taux inférieur à 50% .La principale cause du faible taux de réalisation est la faiblesse de mobilisation financière.

Cette évaluation nous a également permis de reconduire certaines actions qui n'ont pas été réalisées et qui sont toujours primordiales pour le développement de la commune.

✓ **La phase de planification**

Cette phase a consisté en l'organisation de session de planification avec la commission pour : la définition de la vision et la mission, la planification physique et financière des actions, l'établissement d'un plan financier et d'une stratégie de mise en œuvre du plan.

Un mécanisme de suivi évaluation a été proposé.

La phase de production et restitution des rapports

Deux types de documents ont été produits et restitués ; la synthèse du rapport diagnostic et le rapport provisoire du Plan Communal de Développement. Au cours des séances de restitution qui ont regroupé les membres de la commission ad hoc les personnes ressources et le maire, des exposés de ces documents ont permis à l'assistance de mieux comprendre leur contenu et d'apporter des amendements dans le but de les améliorer.

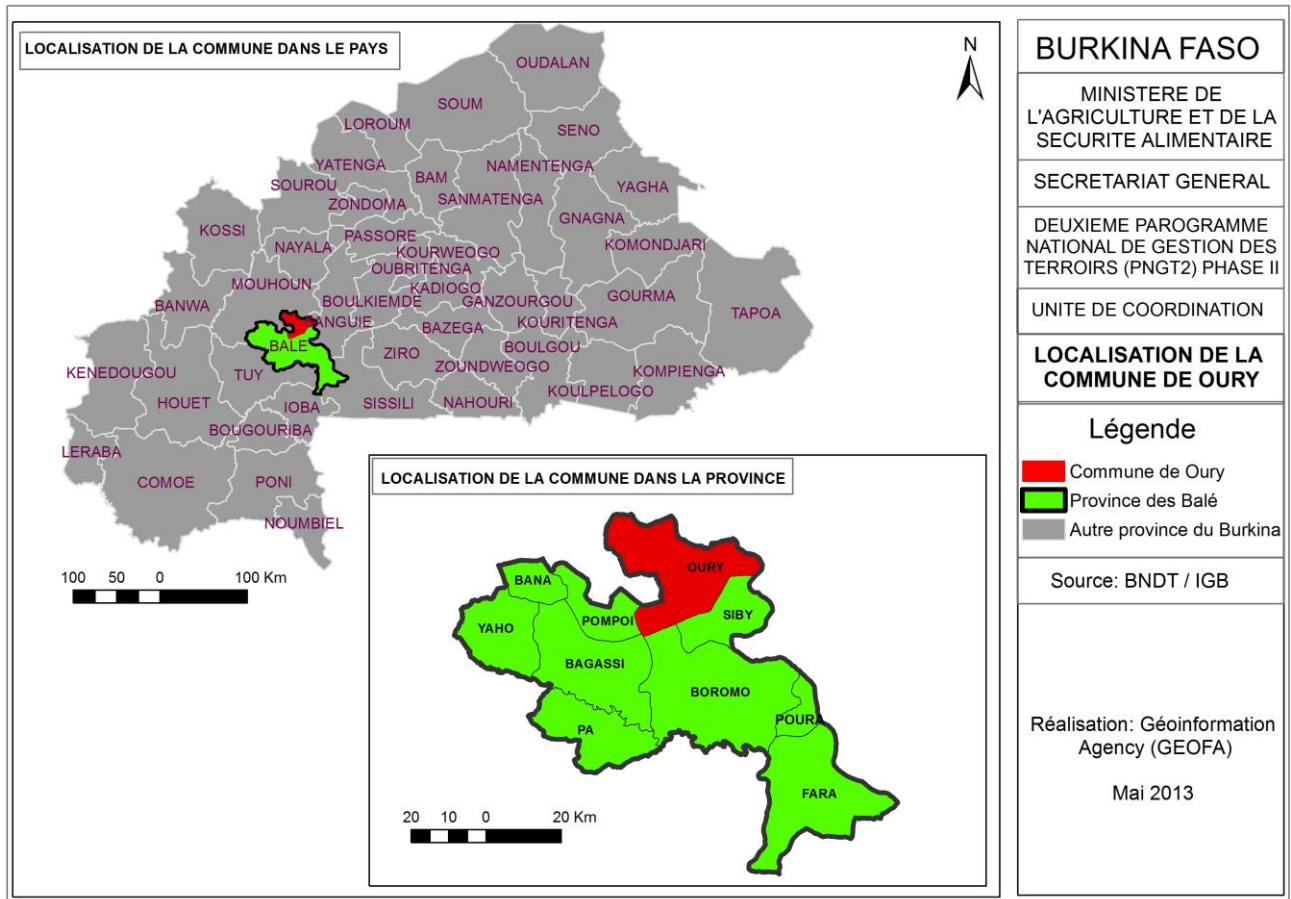
PREMIERE PARTIE : ETAT DES LIEUX

I. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE

1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

La Commune rurale de Oury est localisée dans la région de la Boucle du Mouhoun. Elle est à 30 Km au Nord de Boromo chef-lieu de la province des Balé, l'une des six provinces que compte la dite région. Elle fait partie des dix communes de cette province et est située entre les coordonnées 2°51' et 3°14' de longitude Ouest et 11°48' et 12°07' de latitude Nord soit une distance de 35 km environ du Nord au Sud et 42 km d'Est en Ouest comme l'indique la carte 1.

Figure 1: Situation de la commune



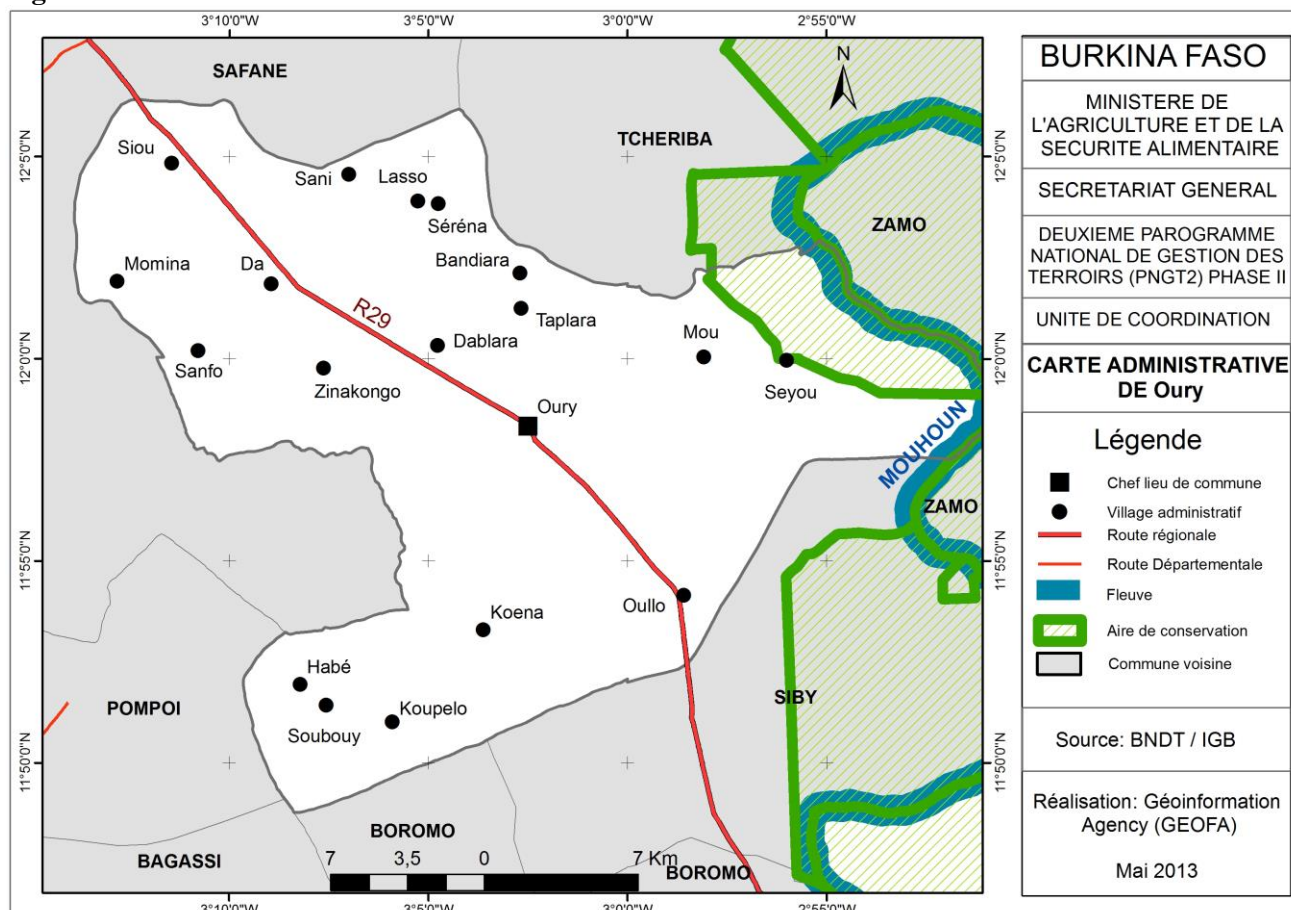
La Commune est limitée :

- au Nord par la Commune de Tcheriba et de Safané (province du Mouhoun)
- à l'Est par la Commune de Zamo (province du Sanguié)
- au Sud par la Commune de Siby, de Boromo et de Bagassi (Province des Balé),
- et à l'Ouest par la commune de Pompoi (Province des Balé)

Sur le plan de l'organisation administrative, la commune compte dix neuf (19) villages administratifs.

La carte administrative de la commune fait l'état de ce découpage.

Figure 2: Carte administrative



1.2 SITUATION ADMINISTRATIVE

L'organisation administrative actuelle de Oury est à l'image de celle qui prévaut dans les autres collectivités territoriales du Burkina Faso. Le territoire communal coïncide avec celui du département, à la tête duquel est nommé un préfet. Ce dernier est le dépositaire du pouvoir de l'Etat et est le responsable de la circonscription administrative.

Ses missions sont d'ordre administratif et concernent la représentation de l'autorité de l'Etat dans le département et l'établissement des documents de reconnaissance juridique.

Avec les élections couplées municipales et législatives de décembre 2012, la Commune de Oury s'est dotée d'un conseil municipal avec à sa tête un maire. Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, nombre d'aspects du travail administratif tel que l'état civil, sont progressivement dévolus à la mairie.

L'exercice du pouvoir politique est assumé par le nouvel organe. Chacun des dix neuf (19) villages et du noyau central (Oury) dispose de (02) conseillers. Ces conseillers constituent de nos jours les relais de l'administration communale dans leurs localités respectives.

II. PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE

2.1 Relief, structure géologique, sol et hydrographie

- **Relief**

La commune de Oury est située sur une pénéplaine dominée par quelques collines disséminées sur le territoire et dont les plus élevées se situent à Oury (colline de la vierge Marie) et à Momina. L'altitude la plus élevée atteint 530 m au Nord-Est (Momina). L'altitude moyenne se situe entre 280 à 300 m. Le terroir a une inclinaison générale Nord-Sud. Le relief soumis à l'érosion a été aplani au cours du temps.

- **Structure géologique**

Le Burkina Faso s'étend sur 3 grands ensembles géologiques de l'Ouest africain. Il s'agit du socle précambrien métamorphique et éruptif qui occupe environ les trois quarts du pays ; les couvertures sédimentaires des bordures orientales et nord orientales du bassin de Taoudenni, et celles situées à l'extrémité nord-est des formations de l'Oti. La commune de Oury fait partie du premier ensemble, d'un milliard d'années d'âge moyen. Les roches granitiques qui composent le socle sont donc très anciennes, consolidées et arasées ce qui explique la platitude du relief.

La lithologie, des sources du BUMIGEB est fortement dominée par les tonalites qui occupent environ 77% de la superficie de la commune et qui se répand dans la partie centrale de la commune. Suivent les granites (15%) dans la partie Est, les schistes (4%) et les basaltes (4%) dans les pointes Est et Ouest.

- **Sol**

Des données du BUNASOL, les sols à sesquioxyle et matière organique sont les plus dominants dans la commune d'Oury et occupent toute la partie centrale et ouest (93%). Suivent ensuite les sols hydromorphes sur la pointe Est (3%), les sols peu évolués et les sols à mull dans la pointe Ouest avec 2% pour chaque type.

Avec la forte pression foncière, la fertilité de ces sols s'amenuise au fil des années.

- **Hydrographie**

La Commune de Oury est bordée par un fleuve, le Mouhoun et traversée par un cours d'eau tertiaire, le Petit Balé.

le Mouhoun : localisé à l'Est, Ce fleuve qui coule en permanence du nord vers le sud constitue pour les Balé, la frontière naturelle avec les provinces du Sanguié et Tuy ;
 le Petit Balé : situé dans la partie Ouest, ce cours d'eau encore appelé le Son est un cours d'eau tertiaire, affluent du grand balé. S'il reste pérenne sur une grande partie de son cours, le niveau de ses eaux diminue très considérablement pendant la saison sèche pour ne laisser sur certaines sections qu'une faible quantité. De direction nord-sud, il prend sa source au nord de la commune de Oury. Avant de se jeter dans le grand balé au sud de la province, il traverse les départements de Siby et Boromo. IL reçoit lui aussi, sur ses deux rives, des affluents temporaires beaucoup moins importants.

2.2 Climat et changements climatiques

- **Climat**

Le climat de la commune de Oury est de type soudano sahélien (nord soudanien) caractérisé par une saison sèche de Novembre à Mai et une saison des pluies de Juin à Septembre-Octobre avec les maxima de précipitation enregistrés en Juillet et Août.

Des données pluviométriques de la ZAT de Boromo en 2003, la moyenne pluviométrique de 1994 à 2003 donnaient une moyenne de 887,42 mm d'eau avec 73 jours de pluie. Le maxima annuel pendant cette période fut de 1068,4 mm en 1994 et le minima de 637,5 mm en 2002.

De 2003 à 2012, les quantités de pluies enregistrées sont en baisse en comparaison avec les années précédentes de même que le nombre de jours de pluie est en baisse. Des sources de la zone cotonnière de Oury et alentour indiquaient à cet effet une moyenne de 846,13 mm de pluie avec un nombre de jour de pluie moyen de 50 jours ; le maxima annuel ayant été enregistré en 2010 (1094 mm) et le minima en 2004 (744 mm).

La diminution du nombre de jours de pluie est à l'origine souvent des poches de sécheresse et aussi des inondations.

Tableau 1 : Précipitation dans la zone de Oury

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne
Hauteur d'eau (mm)	1022	744	753,5	838	904	1158	745	1094	775	938	846,13
Nombre de jours de pluie	47	42	47	46	41	57	50	60	49	61	50

Source : Zone cotonnière de Siby (SOFITEX), 2009 et 2013

La saison sèche comporte deux périodes :

- ✓ une période sèche et froide qui débute en novembre avec les vents d'harmattan soufflant du nord-est vers le sud-ouest. Le mois le plus froid est celui de décembre avec des minima qui avoisinent 15°C.
- ✓ une période sèche et chaude avec des températures maxima d'environ 40°C surtout en avril.

- **Changements climatiques**

Les habitants de Oury dépendent presque entièrement de la terre pour subvenir à leurs besoins. Les produits alimentaires, les matériaux de construction, le bois de feu et la pharmacopée traditionnelle font partie de cet éventail de ressources naturelles prioritaires à la survie des populations. L'environnement détient donc un rôle d'une importance majeure au regard des conditions socio-économiques. Les sécheresses à répétition, la pluviométrie insuffisante ou mal répartie dans le temps et dans l'espace, l'abaissement ou l'assèchement total des eaux de surface et souterraines qui alimentent les sources sont des effets de la variabilité et des changements climatiques. Combinés aux facteurs de désertification de nature socioéconomique, ils occasionnent plusieurs conséquences tels la baisse de la fertilité des sols, l'érosion accélérée de ceux-ci, l'appauvrissement de la végétation, la réduction des produits de cueillette, l'appauvrissement de la faune sauvage et l'appauvrissement génétique des espèces animales et végétales.

2.3 RESSOURCES NATURELLES

- **Végétation**

Selon le découpage phytogéographique du Burkina Faso, la commune de Oury appartient au domaine soudanien avec une végétation à prédominance savane Park, arboré ou arbustif. On rencontre toutefois la forêt galerie le long des cours d'eau. Les espèces végétales majeures sont : *Lannea microcarpa* (Raisinnier sauvage), *Pyliostigma reticulatum*, *Parkia biglobosa* (Néré), *Vitellaria paradoxa* (Karité), *Anogeïsus leiocarpus*, *Bombax costatum* (Kapokier), *Ziziphus mauritiana* (Jujubier), *Saba senegalensis* (Lianes), *Acacia macrostachya* (Zamènè), *Detarium microcarpum* (Tama koumba) etc ; les deux derniers noms courants étant en langue locale Dioula.

La végétation se dégrade continuellement à cause des feux de brousse tardifs, du défrichement anarchique et des surpâturages.

La province des Balé concentre l'essentiel des forêts classées de la région. En effet, sur 13 forêts classées au niveau de la région, 6 sont dans la province des Balé. L'objectif visé à travers l'aménagement de ces forêts classées est la préservation du couvert végétal et de la diversité biologique de la région. La Commune de Oury occupe une partie de la forêt classée de Nosébou à travers les villages d'Oullo, Mou et Séyou.

En plus de ces aménagements forestiers, d'autres actions de restauration et de protection de l'environnement existent et doivent être renforcées. On rencontre dans la commune :

- Des plantations d'arbres à Bandiara, Serena, Dablara, Koena, Soubouy, Seyou et Oury ;
- Une forêt sacrée à Taplara ;
- Des zones boisées protégées à Koupelo, Mou, Da et Zinakongo.

Le bois est la principale source d'énergie pour les populations. Il est également utilisé pour la construction, l'artisanat, etc.

- **Faune**

La commune est pauvre en gibiers. Jadis riche, elle se limite aux petits gibiers tels que les lièvres, les singes, les perdrix, les pintades, etc. La raréfaction des animaux sauvages (Panthère, bubale, guépard...) est due en grande partie à la diminution du couvert végétal et à la pression de l'homme (braconnage).

- **Ressources halieutiques**

Les cours d'eau sont temporaires, limitant ainsi l'activité dans le temps. La pêche est pratiquée de façon artisanale dans les bas-fonds de Zinakongo, Sanfo, Soubouy, Koupelo, Koena, Mou et Oury. Par contre, elle se modernise à Seyou grâce aux pêcheurs professionnels qui, venant de Secaco (Siby) approvisionnent le chef-lieu de la commune. En moyenne 40 kg/jour de poissons frais sont prélevés en période favorable.

Le poisson pêché dans les autres plans d'eau est difficilement quantifiable dans la mesure où il n'y a pas de suivi rigoureux dans ce sens.

La principale contrainte du secteur de la pêche est la baisse considérable du niveau des plans d'eau en saison sèche et le manque d'organisation des pêcheurs.

La restructuration de ce secteur pourrait permettre de donner plus de lisibilité et à terme augmenter la part contributive de la pêche.

2.4 PERSPECTIVE DU MILIEU PHYSIQUE

Le développement de la commune de Oury pourrait être influencé d'ici à l'horizon PCD au vu de la spécificité et de la dynamique des différents éléments de son milieu physique.

- ✓ **Les impacts futurs liés à la pluviométrie**

La pluviométrie moyenne dans la commune de Oury a été environ de 1051 mm de pluie entre 2005 et 2008. Cette assez bonne pluviométrie s'accompagne parfois des pluies orageuses et des averses (précipitations abondantes, soudaines et qui ne durent pas longtemps). L'intensité de ces pluies augmente les risques d'inondation et accentue ainsi le degré de vulnérabilité.

Aussi, le ruissellement des eaux de pluie est souvent très fort. Les sols, déjà fragiles, pourraient facilement être affectés par l'érosion hydrique; ce qui pourrait impacter négativement l'aménagement de l'espace rural.

La mauvaise répartition des pluies et la méconnaissance des débuts réels de saison des pluies sont à l'origine des pertes énormes des semis.

- ✓ **Les impacts liés à l'augmentation de la chaleur**

Au Burkina Faso, l'analyse de la tendance générale de l'évolution des températures moyenne montre une hausse progressive de celles-ci au cours de la période 1961-2000. Cette hausse serait de +0,8°C à l'horizon 2025 et +1,7°C en 2050 (PANA, 2007) dans pratiquement toutes les régions du pays.

Oury n'échappe pas à cette tendance. Cette variation thermique a, sans doute, des impacts négatifs sur l'environnement et suscite un effort d'adaptation de la population notamment à la chaleur. Au total, les impacts liés à cette augmentation de la chaleur pourraient être:

- la dégradation progressive du couvert végétal;
- l'assèchement et l'évaporation des eaux au niveau des principaux cours d'eau;

Si aucune stratégie d'adaptation à ces changements climatiques et/ou d'atténuation de leurs effets n'est mise en place d'ici à l'horizon du PCD pour palier ce réchauffement, les conditions de vie des ménages pourraient continuer à se dégrader et la commune pourrait être confrontée à des problèmes de développement.

✓ **Les impacts liés aux caractères des sols**

La principale raison qui contribue à détériorer le sol dans la commune de Oury et la persistance des techniques traditionnelles de production agricole doublée de la pression foncière.

Si aucune mesure de protection de ces zones n'est entreprise d'ici à l'horizon du PCD, les risques d'insécurité alimentaire iront grandissants.

✓ **Les impacts liés à la gestion des ressources naturelles**

La coupe abusive du bois de chauffe, le braconnage et la pratique de la pêche inadaptée détériorent fortement les ressources naturelles à protéger. Des actions urgentes sont à conduire pour la sensibilisation à la protection de ces ressources.

III. SITUATION DEMOGRAPHIQUE

3.1. Quelques généralités sur la population de la région de la boucle du Mouhoun

Avec une superficie de 34.497km² correspondant à 12% du territoire national, la région de la boucle du Mouhoun est l'une des plus peuplées du Burkina Faso avec 1.677.018 habitants (projection INSD 2012). Elle est située au Nord-ouest du pays et composée de six (06) provinces dont les Balé, les Banwa, la Kossi, le Mouhoun, le Nayala et le Sourou et formant un ensemble de 47 communes (six communes urbaines et 41 communes rurales). Sa population est à majorité d'origine mandingue.

La province des Balé couvre une superficie de 4.595 km² avec une population estimée à 213.897 habitants soit une densité moyenne de 47 habitants/km². Elle est composée de dix (10) communes dont la commune de Oury.

3.2 Contexte démographique de la commune de Oury

3.2.1. Les effectifs par sexe et par tranches d'âge de la population

Les données fournies par le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 1996 donnent une estimation de 21 598 habitants soit 10 783 hommes 49,93% et 10 815 femmes (50,07%).

Celui de 2006 donne un total de 26 805 habitants. Cette estimation donne 13 744 hommes soit 51,27 % de l'effectif total contre 13 061 femmes soit environ 48,73 % de cette population.

Elle est répartie sur une superficie d'environ 650 km² pour un ensemble de 19 villages. Environ 4878 ménages vivent au sein de la commune.

Tableau 2 : Répartition de la population par village et par sexe

Localités	Population 1996			Population 2006		
	H	F	T	H	F	T
Bandiara			ND	238	278	516
Da	776	784	1560	973	939	1912
Dablara			ND	253	250	503
Habé	693	680	1373	378	331	709
Koena	472	484	956	572	499	1071
Koupelo	278	301	579	378	413	791
Lasso	387	414	801	543	569	1112
Momina	207	184	391	275	232	507
Mou	497	539	1036	607	593	1200
Oullo	923	975	1898	1162	1129	2291
Oury	1439	1344	2783	2340	2173	4513
Sani	641	573	1214	850	744	1594
Sanfo	312	334	646	334	320	654
Séréna	855	911	1766	1141	1165	2306
Seyou	442	436	878	701	683	1384
Siou	1140	1133	2273	1312	1208	2520
Soubouy	615	669	1284	744	712	1456
Taplara	576	559	1135	211	171	382
Zinakongo	530	495	1025	732	652	1384
TOTAL	10783	10815	21 598	13744	13061	26805

Source : INSD/RGPH 1996 et 2006, GEOFA Mai 2013

3.2.2 Les groupes ethniques, langues parlées et religions

A l'image du Burkina, la commune de Oury est un damier linguistique. En son sein, les Kô ou Winien (autochtones) les plus nombreux avec 35% de la population, les dafing avec 30%, les Nounouma estimés à 25%, enfin le groupe des Peulh, des Bwa, des Samo et des Mossi avec 10%. Ces groupes ont en partage les langues suivantes : le Dioula, le Winien, le Nounouma et le Dafing.

Les confessions religieuses représentées dans la commune sont par ordre d'importance :

L'Islam qui occupe 50% de la population suivi du Christianisme avec 30% et de l'Animisme occupant 20%.

3.2.3 Répartition spatiale de la population

Tableau 3 : Répartition spatiale de la population en 2006

Taille	Moins de 1000 hbts	De 1000 à 2000 hbts	De 2 000 à 3000 hbts	+ de 3000 hbts	Total
Nombre de villages	07	08	03	01	19

Source : RGPH 2006 (INSD), GEOFA Mai 2013

L'analyse du tableau ci-dessus révèle une inégale répartition de la population sur l'ensemble de la commune. En effet, quatorze (14) villages ont moins de 2000 habitants et le seul chef-lieu de commune a plus 3000 habitants (5328).

Tableau 4 : Répartition de la population par tranche d'âge en 2006

Villages	Population 2006	0-14 Ans	15-65 Ans	65 Ans et +	ND
Bandiara	516	274	232	10	00
Da	1912	944	921	45	02
Dablara	503	256	238	09	00
Habé	709	330	356	22	01
Koéna	1071	504	531	35	01
Koupelo	791	363	400	26	02
Lasso	1112	524	524	60	04
Momina	507	221	260	24	02
Mou	1200	555	599	41	05
Oullo	2291	1054	1130	105	02
Oury	4513	1991	2291	205	26
Sani	654	786	748	21	04
Sanfo	1594	327	306	56	00
Séréna	2306	1065	1149	83	09
Seyou	1384	588	699	48	49
Siou	2520	1161	1246	94	19
Soubouy	1456	655	756	43	02
Taplara	382	182	176	23	01
Zinakongo	1384	653	686	42	03
Total	26805	12433	13248	992	132

Source : Données INSD/RGPH 2006, GEOFA Mai 2013

L'analyse du tableau de répartition de la population communale de 2006 par tranche d'âge fait ressortir une extrême jeunesse de la population, d'où l'existence de bras valides pour entreprendre les activités de production. Reste à prévoir des activités de sensibilisation, de formation et de recyclage afin qu'ils soient plus productifs et plus compétitifs.

3.2.4 Facteurs d'évolution de la population

- **Le taux de Fécondité**

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie reproductive. Au niveau de la région de la Boucle du Mouhoun cet indice était de 6,7 en 2003. Le taux de fécondité est estimé à environ 57,40 pour 1000 dans la commune de Oury.

- **Le taux brut de natalité**

La natalité désigne le phénomène de naissance observé dans une population donnée au cours d'une année. Le taux brut de natalité (TBN) indique le nombre de naissances vivantes pour mille (1 000) habitants durant une année donnée.

Notons que ce taux est estimé à 47,84 pour 1000 de Oury d'après le personnel soignant de la commune courant 2012-2013.

- **Le taux brut de mortalité**

Les indicateurs de la mortalité au niveau de la région en 2003 étaient entre autre : Le Quotient de mortalité néonatale 32 ‰, le Quotient de mortalité juvénile 110 ‰, et le Quotient de mortalité infantile 88 ‰.

Mouvements migratoires

Les flux migratoires de populations dans la commune sont divers. Ce phénomène concerne essentiellement l'intérieur de la commune, le reste de la province, du pays ainsi que les migrations internationales.

- **L'immigration**

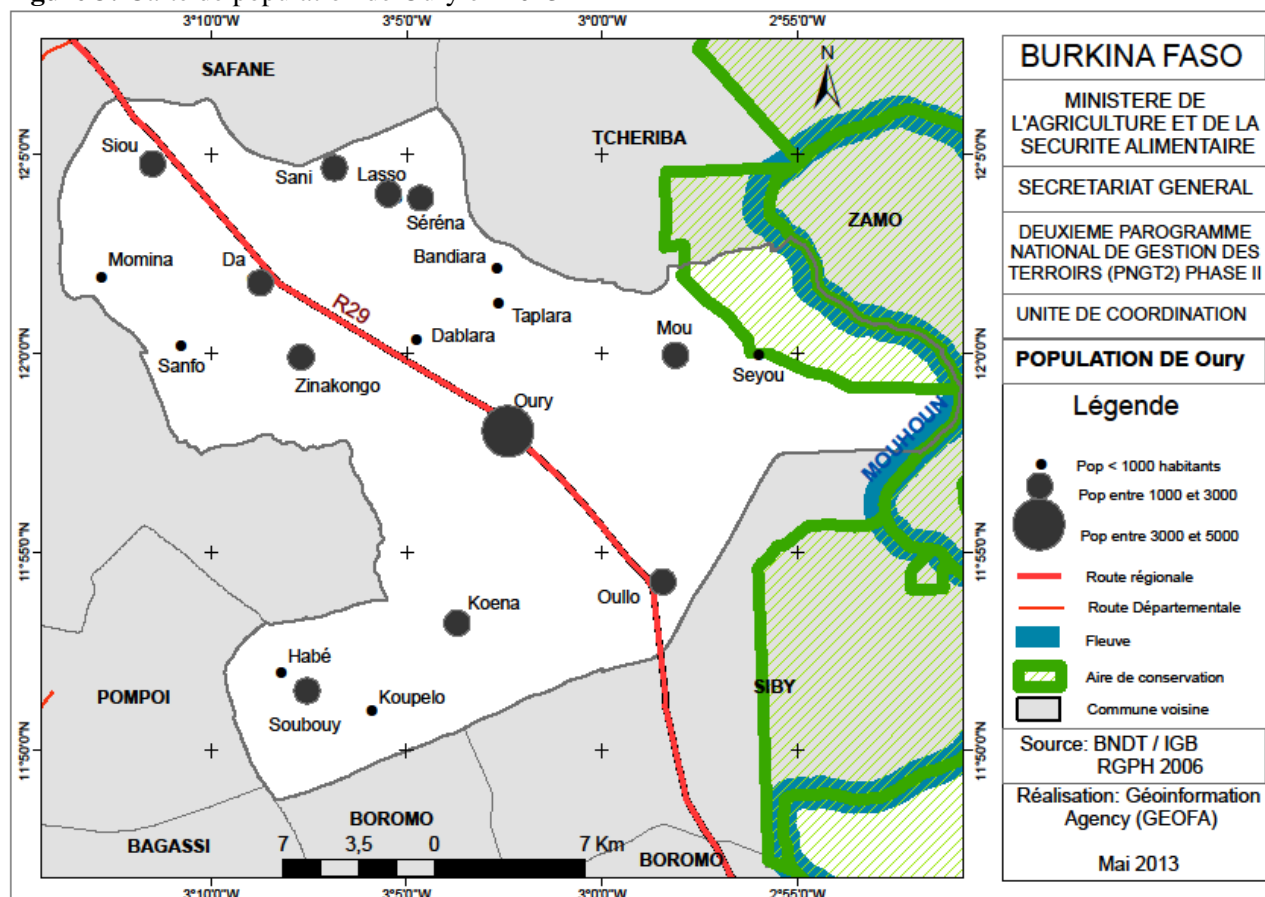
La Commune constitue une zone d'accueil de migrants à la recherche de terres cultivables, de pâturage, et de plus en plus pour l'orpaillage. Ce mouvement n'est pas sans conséquence car il occasionne une pression foncière et est sources de maladies et de mots sociaux tels que la délinquance, la prostitution

- **L'émigration**

Les migrations à l'intérieur de la province et du pays concernent surtout les villes de Boromo, de Safané, de Tchériba, de Ouagadougou, de Bobo-Dioulasso compte tenu de la proximité et de l'accès facile vers ces centres.

Ces mouvements de population à l'intérieur de la commune ne sont pas sans conséquence. En effet, ils sont source de conflits fonciers et de dégradation accélérée du couvert végétal. Les bienfaits de l'émigration se fait sentir surtout dans l'immobilier. Cependant, l'émigration occasionne le départ des bras valides.

Figure 3: Carte de population de Oury en 2013



IV. ORGANISATION SOCIALE DE LA COMMUNE

4.1. Organisation sociopolitique : pouvoir traditionnel et moderne

4.1.1 Pouvoir traditionnel

Le pouvoir traditionnel est géré par le chef de village qui joue plus ou moins un rôle d'interface entre le pouvoir moderne et le traditionnel. Ainsi, le chef de terre est le principal détenteur du pouvoir politique traditionnel dans la commune. Il est garant du respect des coutumes, de la tradition et du maintien de la cohésion sociale. De façon générale, le mode de succession et la filiation se font de manière patrilinéaire et patrilocale.

4.1.2 Pouvoir moderne

L'organisation administrative de type républicaine est représentée par les services déconcentrés de l'Etat, la préfecture et l'institution municipale.

Sur le plan administratif, Oury est une circonscription administrative dirigée par un préfet qui est investi de l'autorité de l'Etat au niveau local. Il est le premier représentant de l'administration publique. La préfecture entretient des rapports professionnels et administratifs avec le Maire et les autres services présents dans la Commune. Il s'agit de la coordination des activités administratives aux niveaux de la Commune, l'établissement des actes d'état civil, le règlement de certains conflits, etc.

Le maire est le chef de l'administration communale. Il administre à ce titre, toutes les affaires du ressort communal et organise les services à caractère administratif et commercial aux fins de sauvegarder les intérêts de la commune. Le maire joue également le rôle d'officier d'état civil et de police judiciaire.

4.3. GENRE

4.3.1- Place et rôle de la femme

La femme est au cœur de la société dans toutes les communautés au Burkina Faso. Son rôle principal dans toute société organisée est d'assurer la reproduction biologique et sociale de son groupe d'appartenance.

Cependant, dans la commune de Oury, la femme est reléguée au second rang après l'homme. Ce qui explique le fait qu'elle est le plus souvent exclue du pouvoir et des instances de décision qui touchent la vie de la communauté. Elle doit obéissance et respect à l'homme qui est le chef du foyer. Elle s'occupe également des travaux ménagers (cuisine, corvée d'eau et de bois, etc.), de l'entretien et de l'éducation des enfants.

Dans le domaine du foncier la femme n'a pas le droit de propriété sur la terre mais ne bénéficie que d'un droit d'usufruit.

Notons que les femmes de la commune s'organisent au sein des associations et des groupements pour mener des activités génératrices de revenus à travers l'agriculture, l'orpaillage, le maraîchage, le petit commerce, l'artisanat, etc.

Il convient donc de mettre un accent particulier sur les actions d'éveil et d'épanouissement des femmes car il est reconnu qu'elles sont plus promptes à s'impliquer dans les activités communautaires que les hommes.

4.3.2 Place et rôle des jeunes

Les jeunes quant à eux sont sous la domination de leurs cadets et ne peuvent entreprendre une activité quelconque sans autorisation spéciale de leurs tuteurs ou de leurs géniteurs. Hormis cela Les jeunes constituent la principale force productive et la frange la plus importante de la population de la commune. On note dans cette catégorie sociale la présence de la tranche d'âge des moins de 15 ans qui constituent une charge sociale pour les personnes potentiellement actives.

Malgré leur faible implication au niveau de certaines instances de décision car légué au second plan, les jeunes sont très actifs et contribuent au développement de la commune à travers leur participation dans les associations et groupements. Les contraintes des jeunes les poussent le plus souvent à l'exode.

4.3.3- Place et rôle des personnes âgées et des handicapés

La situation des personnes âgées et des groupes vulnérables (handicapés, veufs, veuves et orphelins) n'est pas aussi enviable. En effet, il n'existe pas de service de l'action sociale et de la solidarité nationale localisé dans la commune qui offre l'assistance nécessaire.

En effet les personnes âgées occupent une place de choix au plan social même si elle est numériquement faible et participe peu au processus de production des biens et services dans la commune. En effet, parmi les personnes âgées, on note la présence des leaders coutumiers et religieux qui sont les gardiens de la tradition, des valeurs morales et coutumières. En tant que personnes ressources, elles sont consultées pendant les prises de décisions importantes qui touchent à la vie de la communauté.

V. OCCUPATION ET GESTION DE L'ESPACE

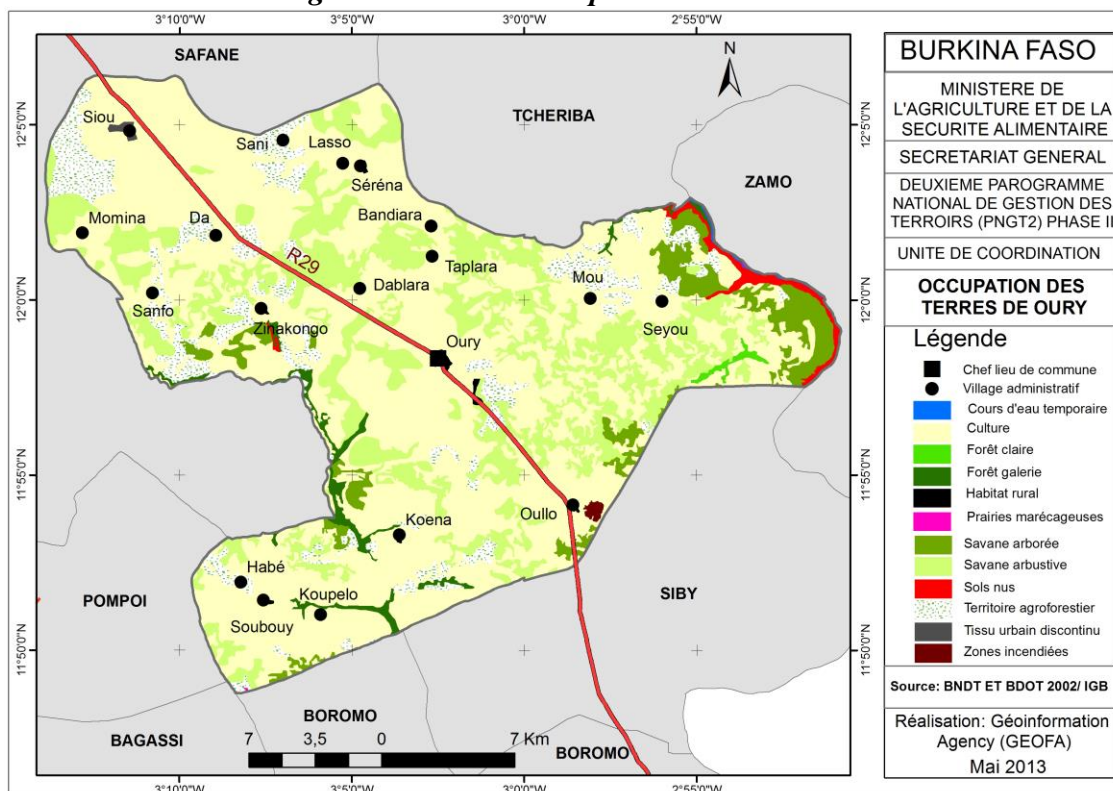
5.1. Occupation des sols

L'espace est organisé en fonction des activités qui sont menées et surtout selon les ressources disponibles. Ainsi, l'espace dans la commune de Oury est structuré comme suit :

- zone d'habitation,
- zone de culture dans les champs de case, de village et dans les bas fonds,
- zone de pâturage au niveau des sols pauvres,
- zone de réserves constituées par les plantations villageoises, les zones et forêt protégée,
- Végétation naturelle.

Certaines de ces grandes unités d'occupation sont perceptibles sur la carte d'occupation des sols ci-dessous réalisée.

Figure 4: carte d'Occupation des terres



Les unités d'occupations des sols, les superficies correspondantes et les pourcentages de chaque unité se trouvent dans le tableau ci-dessous.

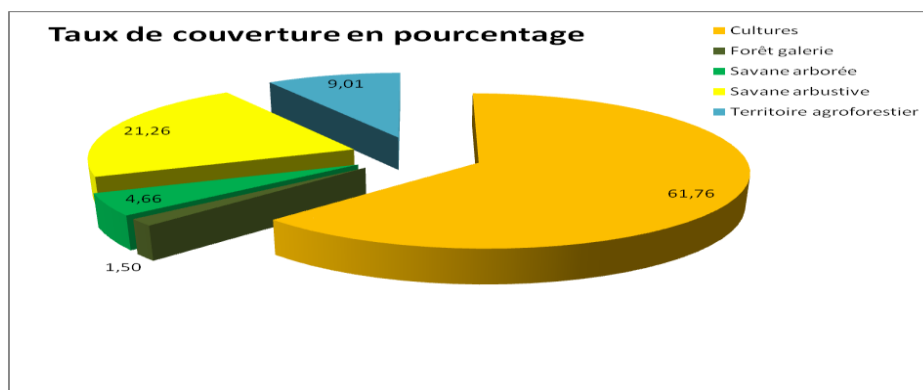
Tableau 5 : Occupation des sols dans la commune de Oury

Unité d'occupation des terres	Superficie en Ha	Pourcentage
Cours d'eau temporaire	59,90	0,09
Cultures	40912,28	61,76
Forêt claire	152,20	0,23
Forêt galerie	996,19	1,50
Habitat rural	202,47	0,31
Tissu urbain discontinu	82,78	0,12
Prairies marécageuses	15,03	0,02
Savane arborée	3087,09	4,66
Savane arbustive	14082,12	21,26
Sols nus	601,57	0,91
Territoire agroforestier	5968,65	9,01
Zones incendiées	79,53	0,12
Total	66239,81	100,00

Source : BDOT 2002

Ce graphique qui ne tient compte que des pourcentages supérieurs à 1% illustre mieux ces chiffres.

Figure 5 : Pourcentage des unités d'occupation des terres



Il ressort du graphique que les principales unités d'occupation des terres sont par ordre d'importance les cultures (61,76%), les savanes arbustives (21,26 %) et arborées (4,66%) puis la forêt galerie (1,50%). Les autres unités sont faiblement représentées (moins de 1%).

Les aires des formations forestières qui jadis étaient importantes sont de plus en plus réduites à celles des forêts galeries. L'action anthropique prend du terrain, liée à la forte pression foncière.

5.2 Gestion de l'espace

Dans l'ensemble, la gestion du système foncier est traditionnelle. Le pouvoir de gestion de la terre est détenu par le chef de terre et les autres notables. Les textes sur la Réorganisation Agricole et Foncière (RAF) sont difficilement applicables sur le terrain. Les terres ne sont pas définitivement acquises. Les droits de propriété des terres sont détenus par les autochtones et se transmettent de père en fils.

Les femmes n'ont accès à la terre que par l'intermédiaire de leur mari ou d'un proche parent. D'une manière générale, il s'agit d'un prêt dans la mesure où elles peuvent du jour au lendemain perdre ces terres au profit du propriétaire. De ce fait, elles n'ont qu'un droit d'exploitation et non un droit de propriété.

Le jeune accède à la terre par héritage des terres familiales. Quant à l'étranger désireux d'obtenir des terres, il s'adresse à son hôte qui l'introduit auprès du chef de village. Ce dernier s'adresse au chef de terre, décide de prêter ou non la terre. Dans le cas d'une décision favorable, aucune compensation financière n'est demandée, seulement un don en nature est fait.

Il existe des interdits qui peuvent entraîner le retrait de la terre (surtout pour l'étranger). Ce sont entre autres :

- échanger ou octroyer une portion de la parcelle sans l'avis du propriétaire
- profaner les lieux sacrés
- exploiter les lieux sacrés.

Cette forme traditionnelle de gestion du foncier limite les investissements car les producteurs non propriétaires terriens n'ont aucune garantie quant aux délais d'exploitation de la parcelle prêtée. Les conflits fonciers se règlent généralement auprès du chef du village appuyé par un collège de sages. Au cas où une solution n'est pas trouvée, l'administration demeure l'ultime voix de recours.

VI. ETAT DES SECTEURS SOCIAUX

6.1. EDUCATION

Au Burkina Faso, l'éducation formelle est constituée de quatre niveaux à savoir :

- L'éducation de base formelle,
- L'enseignement secondaire,
- L'enseignement supérieur,
- La formation technique et professionnelle.

Dans la commune de Oury, seuls les deux premiers niveaux sont représentés.

6.1.1 Education préscolaire et enseignement primaire

La Circonscription d'Education de Base(CEB) de Oury a été créée par l'arrêté 2003-219/MEBA/SG/DGEB du 11 septembre 2003.

Elle ne dispose pas d'école maternelle. Elle comprend une inspection et 23 écoles primaires publiques.

6.1.1.1 Infrastructures scolaires

La commune de Oury compte 23 établissements primaires répartis entre ses différents villages. Le tableau ci-dessous en donnera un éclairci.

Tableau 6 : Infrastructures et Effectifs

N°	ECOLE	CLASSE	NOMBRE DE MAITRES/PROFESSEURS	NOMBRE D'ELEVES			EXISTENCE D'INFRASTRUCTURES FONCTIONNELLES (OUI/NON)					LOGEMENTS
				TOTAL	GARCON	FILLE	LATRINES SIMPLES	LATRINES VENTILEES	FORAGE	POSTE D'EAU POTABLE	LAVE- MAINS	
01	DABLARA	03	03	141	80	61	NON	OUI	NON	NON	NON	00
02	DAH A	06	06	316	158	158	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	05
03	DAH B	02	02	80	41	39	NON	OUI	NON	NON	NON	00
04	HABE	03	03	108	51	57	NON	OUI	NON	NON	NON	03
05	KOENA	04	04	207	97	105	OUI	NON	OUI	OUI	NON	02
06	KOUPELO	04	04	194	85	109	OUI	NON	OUI	NON	NON	02
07	MOMINA	03	03	94	52	42	OUI	OUI	NON	OUI	NON	01
08	MOU	05	05	201	109	92	OUI	NON	OUI	NON	OUI	04
09	OULLO A	07	09	489	242	247	OUI	NON	NON	NON	NON	04
10	OULLO B	01	01	45	20	25	NON	NON	NON	NON	NON	00
11	OURY A	06	07	425	206	219	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	03
12	OURU B	06	06	280	154	126	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	03
13	OURY C	06	06	240	115	125	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	03
14	SANFO	03	03	104	45	59	OUI	OUI	NON	NON	NON	03
15	SANI	05	05	161	68	93	OUI	OUI	NON	NON	NON	03
16	SERENA A	06	06	424	186	238	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	05
17	SERENA B	01	01	48	20	28	NON	NON	NON	NON	NON	00
18	SEYOU	03	03	171	87	84	OUI	OUI	NON	NON	NON	04
19	SIOU A	06	06	338	166	172	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	06
20	SIOU B	01	01	60	24	36	NON	NON	NON	NON	NON	00
21	SOUBOUY	06	06	225	114	111	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	06
22	TAPLARA	03	03	138	54	84	OUI	OUI	NON	OUI	NON	01
23	ZINAKONGO	06	06	231	87	144	OUI	NON	OUI	OUI	NON	02
TOTAL		96	99	4721	2261	2460						60

Source : Inspection Oury, mai 2013

L'analyse du tableau ci-dessus dénombre l'existence de 23 écoles primaires avec 96 salles de classe repartis dans 17 villages de la commune. L'absence d'école n'est constatée que dans deux(02) villages de la commune. La commune dans l'ensemble bénéficie d'une assez bonne couverture en infrastructures scolaires.

Les logements pour le personnel enseignant sont au nombre de 60 dont certains sont dans de mauvais états.

Dans cette même logique, le taux de promotion pour l'année scolaire 2007/ 2008 est intéressant. En effet, il est supérieur à 50% pour toutes les classes. En ce qui concerne les abandons, plusieurs raisons seraient à l'origine de ce phénomène. On peut citer : les pesanteurs socioculturelles et religieuses, l'absence ou le non fonctionnement de certaines cantines scolaires, la faiblesse des ressources financières des parents d'élèves pour faire face aux charges scolaires.

6.1.1.2. Personnel enseignant

Ce personnel comprend 99 enseignants ayant la charge de transmettre leur savoir aux élèves de la commune. Notons que le ratio à ce niveau est de 1,03 enseignants/classe ce qui est acceptable. Le dynamisme et la détermination de ce corps enseignant ne saurait être freiné par les maux qui minent le secteur éducatif dans la commune.

6.1.1.3. Effectifs des élèves

L'effectif total des élèves au niveau du primaire au cours de l'année scolaire 2012-2013 s'élèvent à 4721. Les inscriptions des filles dominent celles des garçons avec 52,10% des inscriptions contre 47,90% pour les garçons. Le ratio moyen "élève par classe" est de 50 élèves/classe et également celui de 48 élèves/enseignant.

6.1.1.4. Rendements scolaires

Le taux de promotion durant les cinq(5) dernières années sont les suivants :

Tableau 7: Etat du taux de promotion dans la commune

ANNEE	Garçons	Fille
2008	80,82	79,56
2009	80,98	79,19
2010	80,26	80,11
2011	79,96	80,89
2012	79,88	80,98

Source : Inspection Oury, Mai 2013

Soulignons que le taux de succès au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) durant ces dernières années est révélateur du dynamisme du personnel enseignant au niveau de la CEB de Oury.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse de l'évolution des résultats scolaires au CEP de la CEB de Oury.

Tableau 8 : Evolution des résultats scolaires au CEP dans la commune de Oury de 2007-2012

ANNEE SCOLAIRE	EFFECTIF			ADMIS			TAUX D'ADMISSION (%)		
	TOTAL	G	F	TOTAL	G	F	TOTAL	G	F
07-08	243	123	120	167	102	65	68,72	82,92	54,16
08-09	288	131	157	272	119	153	94,44	90,83	97,45
09-10	339	185	154	276	152	124	81,41	82,16	80,51
10-11	444	219	225	265	145	120	59,69	66,21	53,34
11-12	552	263	289	285	155	130	51,63	58,94	44,98
TOTAL	1806	861	945	1265	673	592	71,17	79,69	66,08

Source : Inspection Oury, Mai 2013

Les taux d'admission au CEP restent très variés d'une année à une autre. Sur ces cinq(5) dernières années le plus fort taux d'admission a été enregistré en 2008-2009 avec 94,44%. Ce taux contraste avec celui bas de 51,63% enregistré en 2011-2012.

En moyenne sur ces 5 années, le taux d'admission est de 71,64 %.

Notons également une disparité au niveau des taux d'admission. Les garçons ont des taux d'admission toujours plus élevés que ceux des filles. Ces taux d'admissions s'élèvent à 79,69% pour les garçons, contre 66,08% pour les filles.

6.1.2 Enseignements Poste primaire et Secondaire

Le Collège d'Enseignement Général (CEG) ouvert en Septembre 2000 dans la commune a été érigé en lycée départemental en février 2011.

6.2.1. Infrastructures scolaires

En matière d'infrastructures scolaires poste primaire et secondaire, la commune de Oury dispose d'un lycée départemental. Cet établissement comprend neuf (09) classe avec un ratio de 89 élèves /classe. Ce qui nous fait dire qu'il y a une insuffisance de salles de classe dont le besoin imminent et pressant se fait sentir pour les années à venir.

Les besoins de l'Etat durant les cinq (05) prochaines années sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Etat des besoins infrastructurels de la commune

ANNEES	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
BESOINS	- 10 salles de classe - 240 tables-bancs -délimitation du domaine scolaire	- 04 salles de classe - 160 tables-bancs - construction de latrines à 6 trous	- 04 salles de classe - 160 tables-bancs - un CEG dans la commune	- 04 salles de classe - 160 tables-bancs - construction de latrines à 6 trous	- un 2ème CEG dans la commune - 01 forage

Source : Lycée départemental de Oury, Mai 2013

6.1.2.2 Le personnel enseignant

Le corps professoral du lycée département de Oury est composé de 15 enseignants soit deux(02) femmes et treize(13) hommes qui se répartissent suivant les différentes matières enseignées. Parmi ce personnel, on dénombre 6 enseignants permanents (affectés par l'Etat) et de 9 enseignants vacataires (Cf tableau ci-dessous). Le ratio élève/enseignant est de 103 élève/enseignant courant l'année scolaire 2012-2013.

Tableau 10 : Etat du personnel Enseignant dans la commune

Disciplines	Affectés par l'Etat			Non permanents			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Français	01	-	01	01	-	01	02	-	02
Histoire-Géographie	-	-	-	01	-	01	01	-	01
Anglais-Français	01	-	01	-	-	-	01	-	01
Français-Histoire-Géo	01	-	01	01	-	-	01	-	01
Maths-P.C	01	-	01	-	-	-	01	-	01
Maths-SVT	01	-	01	-	01	01	01	01	02
SVT-Anglais-E.P.S	-	-	-	-	01	01	-	01	01

Philosophie	-	-	-	01	-	01	01	-	01
Allemand	-	-	-	01	-	01	01	-	01
Anglais	01	-	01	-	-	-	01	-	01
Maths	-	-	-	01	-	01	01	-	01
SVT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P.C	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E.P.S	-	-	-	01	-	01	01	-	01
Total	06	00	06	07	02	09	13	02	15

Source : Lycée départemental de Oury, Mai 2013

6.1.2.3 Effectifs des élèves

Tableau 11 : Effectif des élèves

Elèves Années	Total	Garçon	Fille
2011-2012	696	379	317
2010-2011	675	365	310
2009-2010	604	267	337
2008-2009	499	298	201
2007-2008	480	285	195
2006-2007	381	216	165
2005-2006	348	216	132

Source : Lycée départemental de Oury, Mai 2013

L'augmentation de la capacité d'accueil des infrastructures éducatives et les campagnes de sensibilisation sur la scolarisation des filles ont contribué à améliorer les effectifs dans la commune. En effet, ces effectifs scolaires ont connu une hausse significative ces dernières années. Entre 2005-2006, 2008-2009 et 2011-2012 ces effectifs sont passés respectivement de 348 à 696. Pendant la même période, les effectifs des garçons sont passés de 216 à 379 contre 132 à 317 pour les filles. De cette analyse du tableau il ressort que le nombre de filles croit moins vite que celui des garçons. Dans un contexte de croissance soutenue de la population scolarisable, la demande éducative dans la commune est de plus en plus importante.

6.1.2.4 Evolution des résultats au BEPC au cours des 5 dernières années

Le tableau ci-dessous, nous donne les indicateurs de réussite au BEPC durant les cinq dernières années :

Tableau 12 : indicateurs de réussite au BEPC

Années scolaires	Effectifs présents			Admis		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
2007-2008	41	25	66	27	11	38
2008-2009	39	28	67	25	13	38
2009-2010	59	30	89	23	04	27
2010-2011	59	34	93	31	19	50
2011-2012	49	35	84	31	17	48

Source : Lycée départemental de Oury, Mai 2013

Le Tableau ci-dessous nous donne les taux d'admission, de promotion et d'exclusion au cours des cinq(05) dernières années dans la commune.

En dents de scie, les résultats du BEPC durant les périodes comparées sont en général au dessus des 50% sauf pour l'année scolaire 2009-2010 qui est de 30,33%. (Cf tableau N° 13 ci-dessous). De ce tableau, on peut lire qu'il y a plus de réussite masculine que féminine au BEPC.

Tableau 13 : Bilan pédagogique

Taux d'admission au BEPC (%)	Sexe	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
	G		67,85	64,10	38,98	53,44
F		44,00	40,42	13,33	55,88	48,57
T		57,57	56,71	30,33	54,34	57,14
Taux de promotion (%)	G	55,83	62,41	82,39	65,75	72,55
	F	49,51	54,72	46,58	58,06	64,98
	T	53,12	59,31	62,41	62,22	69,10
Taux de redoublement (%)	G	24,00	25,16	28,83	15,34	15,30
	F	27,66	31,84	20,95	19,03	16,71
	T	25,62	27,85	25,82	17,03	15,94
Taux d'exclusion (%)	G	20,07	10,73	15,33	18,90	12,13
	F	22,81	13,93	07,95	22,90	18,29
	T	21,04	12,02	11,75	20,74	14,94

Source : Lycée départemental de Oury, Mai 2013

Le taux de promotion lui croit de façon significative avec de légères baisses sur la période comparée passant de 53,12% en 2007-2008 à 69,10 en 2011-2012 ; celui de redoublement fluctue de façon inconstante de 25,62% à 15,94 durant ces cinq (05) dernières années. Il en ressort que le taux de redoublement des filles est plus élevé que celui des garçons. Quant au taux d'exclusion, il varie également en dents de scie. Notons que le plus faible taux d'exclusion a été enregistré en 2009-2010 (11,75%) et le plus fort en 2007-2008 (21,04%).

6.1.3 ALPHABETISATION

Le tableau ci-dessous montre que la commune de Oury dispose d'un total de 31 centres d'alphabétisation dont la plupart est sous abris précaire. Ces centres cumulent un effectif total de 911 alphabétisés dans la commune soit 461 femmes (50,60%) et 450 hommes (49,40%). Ces nombres sont en baisse par rapport aux statistiques de l'année scolaire 2007-2008 qui était de 63 centres d'alphabétisations.

Il ressort également que les effectifs sont faibles dans l'ensemble et particulièrement ceux des hommes. Des sensibilisations sont nécessaires pour intéresser la population davantage à l'alphabétisation.

Tableau 14: Etat des centres d'alphabétisation

N°	CENTRE/OPERATEUR	OBSERVATION	NOMBRE D'ALPHABETISES			Niveau de Formation		
			TOTAL	HOMME	FEMME	AI	FCB	ABF
01	ZINAKONGO/CEFRAP		26	12	18			X
02	SERENA/ CEFRAP		30	27	03			X
03	SIOU 3/ CEFRAP		25	16	09		X	
04	DABLARA/ CEFRAP		27	16	11		X	
05	KOUEPELO/ CEFRAP		30	26	04		X	
06	SIOU 2/ CEFRAP		30	27	03		X	
07	SIOU 1/ CEFRAP		32	18	14		X	
08	DAH1/ CEFRAP		27	04	23		X	
09	DAH 2/ CEFRAP		31	25	06		X	
10	OULLO 2/ CEFRAP		29	01	28		X	
11	OULLO 1/ CEFRAP		26	26	00		X	
12	DAH/ADA/PANR		30	19	11			X
13	SOUBOUY/OCADES B		35	11	24		X	
14	BANDIARA/OCADES B		30	19	11		X	
15	SANI/OCADES B		25	09	16		X	
16	KOENA/OCADES B		30	29	01		X	
17	OULLO 2/OCADES B		29	07	02		X	
18	OULLO 1/OCADES B		31	12	22		X	
19	SERENA/OCADES B		31	12	19		X	
20	ZINAKONGO/OCADES B		30	11	19		X	
21	SERENA/ANTBA		12	02	19		X	
22	KOUEPELO/ANTBA		26	23	10		X	
23	OURY AD/ANTBA		28	00	03		X	
24	KOENA/ANTBA		24	17	28		X	
25	OURY D/ANTBA		30	00	07			X
26	OURY MC/ANTBA		30	12	30			X
27	OULLO AD/ANTBA		15	13	18			X
28	KOUEPELO/ANTBA		46	07	02			X
29	OULLO D/ANTBA		35	13	22			X
30	OULLO/ANTBA		31	20	11			X
31	DAH/ADAACO		21	07	14			X

Source : Inspection Oury, Mai 2013

6.2. SANTE ET VIH/SIDA

6.2.1. Infrastructures sanitaires

La commune Oury dispose de six (6) CSPS repartis dans les villages de Mou, Oullo, Séréna, Siou, Soubouy et le chef lieu de commune Oury.

Le tableau ci-dessous fait apparaitre l'état des infrastructures sanitaires de la commune.

Tableau 15 : Etat des infrastructures sanitaires

Village	CSPS	CREN	Logements	Observations sur l'état des logements	Dépôt pharmaceutique	
					Privé	communautaire
Oury	01	00	04	04 mauvais	00	01
Séréna	01	00	04	01 Bons 03 mauvais	00	01
Mou	01	00	02	02 bons	00	01
Oullo	01	00	03	03 mauvais	00	01
Siou	01	00	04	04 mauvais	00	01
Soubouy	01	00	03	03 mauvais	00	01
Total	06	00	20	17 mauvais et 03 bons	00	06

Source : CSPS Oury, Mai 2013

Les six (06) CSPS de la commune de Oury couvrent les besoins sanitaire de la population estimée à 31580 habitants en 2013. Le ratio national de 1 CSPS/ 10 000 habitants est largement au delà du ratio de la commune qui est estimé à 1 CSPS/5263 habitants en 2013. Il se dégage un constat excédentaire de la couverture sanitaire en terme infrastructures de la commune sans pour autant omettre la question du dispatching spatial des 06 CSPS sur le territoire communal. Toutefois, soulignons que le taux de fréquentation de ces CSPS par la population reste très faible.

6.2.2 L'accessibilité géographique et financière aux services du CSPS

L'accessibilité aux soins sanitaires peut être appréciée sur le plan géographique ainsi que financier.

L'accessibilité géographique

Dans l'ensemble les formations sanitaires de la commune de Oury sont géographiquement accessibles. Les CSPS sont répartis de telle sorte qu'ils sont assez accessibles aux populations. En effet, en moyenne 69% de la population (au dessus de la moyenne provinciale qui est de 66%) de la commune habite à moins de 5 Km d'un CSPS.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse de l'état de l'accessibilité géographique au niveau des formations sanitaires de la commune de Oury.

Tableau 16 : L'état de l'accessibilité géographique au niveau des CSPS de la commune de Oury

Formation	Distance Aller+ Retour	Population aire sanitaire	Villages	Population					
				Pop Inf 5 Km	%	Pop 5-10 Km	%	Pop sup 10 Km	%
CSPS de Mou	40	2 665	2	2 665	100	0	0	0	0
CSPS de Oullo	18	4 886	3	4 886	100	0	0	0	0
CSPS de Oury	30	5 616	4	4 661	83	955	17	0	0
CSPS de Séréna	42	6 534	4	3 593	55	1 568	24	1 372	21
CSPS de Siou	52	5 807	4	2 729	47	3 078	53	0	0
CSPS de Soubouy	30	4 688	5	2 297	49	2 391	51	0	0
Commune Oury		30 196	22	20 831	69	7 992	26	1 372	5
Total province	1 365	213 586	133	140 989	66	44 863	21	27 733	13

Source : DS/Boromo, juillet 2008, actualisation GEOFA Mai 2013

Notons qu'environ 60% de la population parcourent en moyenne un minimum de 5 km pour rejoindre un centre de soin médical. En somme, l'accessibilité géographique est jugée très bonne dans l'ensemble de la commune.

L'Accessibilité financière

Toutes les formations sanitaires ont mis en place des COGES dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité financière des populations. Ces COGES fonctionnent correctement dans l'ensemble même s'il existe des disparités de fonctionnement selon les CSPS

6.2.3 Principales pathologies rencontrées

Les principales maladies rencontrées par ordre d'importance au niveau des six formations sanitaires sont les suivantes :

Le tableau ci-dessous donne par ordre de gravité les maux qui minent la population de la commune de Oury. Il s'agit premièrement du Paludisme, suivi des plaies et affections de la peau, des affections respiratoires, des maladies diarrhéiques ainsi que les parasitoses intestinales.

Tableau 17: Principales pathologies dans les CSPS de la commune en 2013

Affections	Classement
Paludisme	1 ^{er}
Affections de la peau et les plaies	2 ^{ème}
Affections respiratoires	3 ^{ème}
Maladies diarrhéiques	4 ^{ème}
Parasitoses intestinales	5 ^{ème}

Source : CSPS de Oury, Mai 2013

6.2.4. Le VIH/SIDA

La population est consciente de l'existence du VIH/SIDA dans la commune grâce entre autre aux sensibilisations menées par les comités villageois mis en place au niveau des villages.

Avec le développement de l'activité d'orpaillage dans la province et dans la commune en particulier le flux migratoire favorise l'installation du fléau du siècle.

Néanmoins des séances de dépistage et de sensibilisations menées par le CSPA avec le concours des associations partenaires œuvrant dans le secteur, l'ampleur du phénomène diminue.

6.3 EAU ET ASSAINISSEMENT

6.3. 1' EAU

Etat des ouvrages hydrauliques

La commune de Oury dispose de quatre-vingt (80) forages équipés en 2013 dont soixante-treize (73) sont fonctionnels et sept (7) non fonctionnels.

En plus des forages, on comptait quarante-trois (43) puits à grand diamètre. Ainsi, chaque village dispose au moins d'un forage fonctionnel ; mais leur répartition spatiale est mauvaise. Il ressort du tableau des diagnostics dans le secteur de l'eau que la couverture en eau potable est acceptable.

Tableau 18: Répartition des infrastructures hydrauliques par village

Villages	Population en 2013	Forage fonctionnel	Forage non fonctionnel	Puits à grand diamètre
Bandiara	609	1	0	1
Da	2256	7	0	4
Dablara	595	3	0	1
Habé	831	4	0	1
Koena	1261	4	0	4
Koupelo	934	3	0	2
Lasso	1313	2	0	1
Momina	598	2	0	1
Mou	1416	2	2	1
Oullo	2704	3	1	4
Oury	5328	12	2	6
Sani	1882	4	0	2
Sanfo	771	1	0	2
Séréna	2722	7	0	0
Seyou	1633	2	1	1
Siou	2975	7	0	5
Soubouy	1718	5	0	2
Taplara	450	2	0	1
Zinakongo	1633	2	1	4
TOTAL	31629	73	7	43

Source : Mairie de Oury, Mai 2013

6.3.2 ASSAINISSEMENT

Dans un contexte où cohabitent le cheptel et les hommes, la question d'assainissement ne peut qu'être d'actualité. En effet, la gestion des ordures ménagères se fait de façon traditionnelle en ce sens que les femmes jettent les ordures dans la nature. Aucun dispositif de collecte, ni de traitement n'est encore mis en place au niveau de l'espace communal.

Les handicaps majeurs à ce niveau sont le manque de savoir faire et d'équipements adaptés pour la mise en place d'un dispositif institutionnel de gestion des ordures ménagères (Plan Stratégique de Gestion des Ordures Ménagères « PSGOM »).

6.4 Sport, culture et loisirs

Les activités culturelles et sportives sont peu développées dans la commune de Oury. Néanmoins des compétitions sportives sont organisées dans la commune avec le concours de l'administration communale. A cet effet, la commune dispose d'une auberge, d'un terrain de football, d'une maison des jeunes, d'un complexe multimédia. Elle dispose aussi sa propre équipe de football. L'OSEP Culture est fortement ancré au milieu scolaire. L'existence de masques et la pratique de danses traditionnelles telles que Dolo, Koutougouri, Bèni, Noublé et Gouélé constituent des cadres d'échanges pour la population.

6.5- Analyse de l'état de la pauvreté

Les difficultés d'accès aux services de base à savoir l'alimentation, la santé, l'éducation, le logement et l'assainissement sont les principaux indicateurs de la pauvreté.

Ainsi, l'étude sur la pauvreté en 2006 (INSD) révèle que la pauvreté serait un phénomène essentiellement rural avec plus de la moitié de la population (52,9%) qui vit en dessous du seuil

de pauvreté contre 5% en milieu urbain et 40,1% des ménages sont touchés par la pauvreté sur le plan national.

La région de la Boucle du Mouhoun avec une incidence de pauvreté de 52,7% fait partie des régions les plus pauvres. La province des Balé avec une incidence de pauvreté de 49,4% a un taux sensiblement inférieur à celui régional. Cependant, l'évolution croissante de la pauvreté dans la commune s'expliquerait par le fait que la majorité des ménages vit de l'agriculture de subsistance. Notons aussi l'insuffisance des structures d'appui aux producteurs et les difficultés d'accès aux crédits surtout pour les femmes, ainsi que l'inorganisation du secteur minier.

Ces chiffres sont révélateurs des conditions de vie précaire et du niveau de paupérisation de la population dans la province des Balé et surtout celle de la Commune de Oury. L'amélioration de la couverture sanitaire, l'accès à l'eau potable, à l'éducation et la promotion de l'hygiène et de l'assainissement contribuent à une sensible réduction du phénomène de pauvreté dans la Commune.

VII. SECTEURS DE PRODUCTION

7.1 Agriculture et sécurisation foncière

L'agriculture représente l'activité essentielle des populations

7.1.1. Système de production et types de cultures

L'agriculture est de type extensif et est marquée par la disparition progressive des jachères. Les produits agricoles rencontrés dans la commune sont par ordre d'importance du point de vue superficie emblavée, les céréales (le Sorgho blanc, le Mil, le Maïs et le riz) et les cultures de rente dominées par le Coton, l'arachide, le niébé, le sésame, le Soja et le voandzou). Le maraîchage quant à lui n'est pratiqué qu'en saison sèche dans les bas-fonds.

Les cultures vivrières qui portent sur les céréales sont produites aussi bien dans les champs de case que dans les champs de brousse. Mais, le riz est prioritairement produit² dans des bas-fonds enrichis en fumure organique du fait de leur exigence. La situation de ces bas-fonds dans la commune en 2008 est la suivante :

Tableau 19 : Situation des bas-fonds dans la commune de Oury

Village	Superficie totale en ha	Superficie aménagée	Spéculation
Mou	65	05	Riz et maraîchage
Zinakongo	200	100	Riz et maraîchage
Oullo	15	15	Riz et maraîchage
Dah	40	0	Riz
Koena	45	20	Riz
Koupelo	20	20	Riz et maraîchage

Source : ZAT/Oury, mai 2013

Les cultures vivrières constituent la première ressource alimentaire des ménages.

L'agriculture, qui est longtemps demeurée traditionnelle est en train de se moderniser au fil des années avec l'introduction de techniques modernes.

Le niveau de technicité des paysans reste encore faible malgré les efforts d'encadrement entrepris par les services techniques et les ONG. Ainsi la charrue et la daba sont les principaux instruments aratoires.

On peut considérer le système d'exploitation agricole en cours comme étant toujours traditionnel, peu productif, dont les acteurs ont un faible niveau de formation technique et une faible maîtrise des équipements modernes de production

L'engouement manifesté pour les fosses fumières qui sont au total 225 stabilisées et 987 non stabilisées (source : synthèses villageoises, Monographie) dans les villages de la commune se justifie par le fait que les sols cultivés se dégradent rapidement et que les producteurs n'utilisent pas suffisamment les engrais chimiques pour les cultures vivrières et de rente.

Les types d'intrant utilisés dans les exploitations agricoles sont la fumure organique, la fumure minérale et les insecticides.

Toutefois, l'existence des trois(3) tracteurs dans la commune permet d'améliorer les productions. Cependant l'acquisition de tracteurs supplémentaires permettra d'en améliorer plus.

7.1.2 Statistiques agricoles

La superficie totale cultivée dans la commune est estimée à environ 61%.

Une synthèse des moyennes des périodes 2002 à 2007 nous présente la situation avant l'élaboration et la mise en œuvre du plan.

Tableau 20: Evolution des principales cultures vivrières pendant les campagnes 2002-2007

Année	Maïs			Mil			Sorgho blanc Et rouge			Riz			Arachide		
	Sup	Rdt	Pt (tonne)	Sup	Rdt	Pt (tonne)	Sup	Rdt	Pt (tonne)	Sup	Rdt	Pt (tonne)	Sup	Rdt	Pt (tonne)
Moyenne 2002-2007	1768,6	1007,1	1800,9	3262	671,4	2233,9	5042,9	650	3330,7	150	1785,7	280	702,4	800	561,9

Source : ZAT Oury, superficie en ha, rendement en Kg/ha, production en tonne

Tableau 21 : Production, superficie et rendement des cultures vivrières en 2012

Maïs			Mil			Sorgho			Riz		
S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R
3607	9017,5	2500	1980	1782	900	6175	6792,5	1100	214	642	3000

Source : ZAT, Oury, mai 2013

Au regard de ces chiffres, seules les superficies réservées au mil ont connu une baisse notable en comparaison avec les moyennes de 2002 à 2007. Aussi, les rendements se sont améliorés progressivement. Cela pourrait s'expliquer par la maîtrise de plus en plus des méthodes modernes de production.

Outre l'arachide, les autres cultures de rente sont par ordre d'importance le niébé, le sésame, le voandzou et le soja.

Les productions agricoles (céréales) ont pour objectif premier d'assurer la couverture des besoins alimentaires de la commune. C'est pourquoi les cultures du sorgho et du mil viennent largement en tête devant les oléagineux et les autres cultures de rentes dont la vente permet dans certaines situations de s'approvisionner en céréales.

7.2 L'élevage

L'élevage vient en second plan après l'agriculture dans la commune de Oury. Celui-ci constitue une des principales sources de revenu de la population. Les systèmes de production sont restés essentiellement traditionnels avec pour conséquence une faible productivité des animaux. L'élevage est pratiqué aussi bien par les pasteurs peulh que les populations sédentaires. Le type sédentaire est le type prédominant. Il favorise l'intégration agriculture/élevage mais souvent est aussi sources de conflits si le troupeau n'est pas bien gardé par les enfants. Les effectifs sont réduits et une politique de développement de l'élevage mérite d'être menée pour que ce secteur puisse mieux participer au développement de la commune.

Tableau 22 : Effectif du cheptel en 2013

Type	Bovin	Ovin	Caprin	Porcin	Asine	Volaille
Effectif	8767	12 181	16 273	8392	2671	80 957

Source : ZATE Oury, mai 2013

Les productions aviaires sont essentiellement destinées à la vente. Elles sont utilisées aussi pendant les sacrifices. Comme animaux de trait, on note les bovins et les asins à cause de leur résistance aux durs travaux. De nos jours, l'élevage rencontre des difficultés du fait de l'absence de zones de pâtures et de couloirs de passage qui donnent sur les parcs de vaccination, de la cherté des SPAI, de l'insuffisance de points d'abreuvement adapté et d'un circuit de commercialisation mal organisé.

Les épizooties animales fréquentes sont les trypanosomoses animales, le charbon symptomatique, la pasteurellose et les parasitoses internes. Les raisons de cette situation sont l'analphabétisme, la réticence des éleveurs aux traitements et aux vaccinations. Ainsi, le taux de vaccination de la commune s'élève à 40%.

En plus de ces contraintes, le manque de parc de vaccination, de forage pour l'abreuvement des animaux, de zone de pâture et de piste à bétail handicapent l'activité. La commercialisation elle se heurte à l'inexistence d'un marché à bétail, d'une aire d'abattage, d'un quai d'embarquement et d'un local pour abriter le service.

7.3. La pêche

Les cours d'eau sont temporaires, limitant ainsi l'activité dans le temps. La pêche est pratiquée de façon artisanale dans les bas-fonds de Zinakongo, Sanfo, Soubouy, Koupelo, Koena, Mou et Oury. Par contre, elle se modernise à Seyou grâce aux pêcheurs professionnels qui, venant de Secaco (Siby) approvisionnent le chef-lieu de la commune.

Les types de poisson les plus fréquents sont les carpes, les silures et les capitaines. En moyenne 40 kg/jour de poissons frais sont prélevés en période favorable. La pêche traditionnelle est également pratiquée.

Le poisson pêché dans les autres plans d'eau est difficilement quantifiable dans la mesure où il n'y a pas de suivi rigoureux dans ce sens.

La principale contrainte du secteur de la pêche est la baisse considérable du niveau des plans d'eau en saison sèche et le manque d'organisation des pêcheurs.

La restructuration de ce secteur pourrait permettre de donner plus de lisibilité et à terme augmenter la part contributive de la pêche.

VIII. SECTEUR DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

8.1-Commerce

Les transactions des produits locaux, les échanges des produits industriels et de consommation courante font l'objet de commerce dans la commune de Oury. L'activité commerciale est structurée autour des principales branches suivantes :

- **le commerce général** organisé autour de la vente de produits manufacturés comme les matériaux de construction, les fournitures de bureau, les cycles et pièces détachées, l'alimentation générale, carburant et lubrifiants, tissu et confection, etc.
- **le commerce des produits de l'élevage** (bétail, viande, cuirs et peaux) : Le commerce de bétail est exercé par des grossistes qui travaillent avec les acheteurs locaux.
- **le commerce des produits céréaliers et maraîchers** : Le commerce des céréales est pratiqué dans tous les marchés locaux et les transactions portent sur de faibles quantités. Quant au maraîchage, elle demeure une activité pratiquée dans la commune, surtout autour des retenues d'eau. Les principales productions sont écoulées dans tous les marchés locaux principalement sur le marché central, à Boromo et vers les autres villes du pays .
- **le commerce des produits de l'artisanat** (articles de maroquinerie, de teinture, de tissage et de la forge) s'effectue sur les marchés locaux ou par l'exportation vers les marchés de Ouagadougou au profit de revendeurs.

Les activités commerciales au niveau du marché de Oury sont peu développées du fait de la faiblesse des infrastructures marchandes existantes et de la proximité avec le marché de Boromo et qui est plus actif et attractif. Notons que la commune dispose de deux marchés importants à savoir le marché de Séréna et celui de Oury chef-lieu.

Les contraintes et potentialités du commerce dans la commune de Oury sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 23 : Principales potentialités et contraintes

Potentialités	Contraintes
Existence d'un marché ; Existence de produits commerciaux ; Existence des sites d'or	L'absence d'un marché véritablement ménagé Absence de clôture pour la gare routière Absence d'électrification du marché Prix des impôts et taxes élevés ; Absence de poubelle au marché Insuffisance financière pour les commerçants

Source : Enquête terrain, 2013

8.2- Transport

Le transport à Oury est assuré par les véhicules communément appelés dinas ; camions, les tricycles (au nombre de 14), les motos, les vélos et les charrettes à dos d'âne.

Certaines compagnies de transport desservent la commune à savoir ; la société de transport Cissé et frère ; la société Solidarité, la société Yoin et frère et la compagnie Bobo Safrané.

La commune est reliée à la route nationale RN1 par la route régionale RR29. L'état de la route est un facteur très capital dans les échanges commerciaux et pour la sécurité de la vie humaine. . Cependant, le mauvais état des routes constitue un des obstacles majeurs au développement de la commune d'où la nécessité d'améliorer l'état du réseau routier.

Oury, chef-lieu de la commune est reliée aux autres villages par des pistes tertiaires.

La route régionale 29 est très fréquentée par les véhicules de la société minières SEMAFO et pour ce, bitumer cette voie s'avère très capitale.

8.3- Tourisme et hôtellerie

La commune dispose de sites touristiques tels que les collines de Momina, forges traditionnelles, objets d'art.

8.4-Communication

La communication dans la commune comporte deux composantes qui sont la télécommunication et les médias.

8.5-La télécommunication

Les principaux produits sont le téléphone fixe (très rare dans la commune), la téléphonie mobile cellulaire. La commune est couverte par la téléphonie mobile (TELMOB, AIRTEL, TELECEL).

8.4.1- Les mass- médias

La commune ne dispose pas de radio. Au niveau de l'audiovisuel, les chaînes étrangères sont de plus en plus captées grâce aux antennes paraboliques. Aussi les émissions de la chaîne de télévision nationale sont également suivies partout dans la commune. En ce qui concerne la presse écrite, Oury reçoit la plupart des journaux édités à Ouagadougou.

8.5- Institutions financières

Le réseau bancaire est inexistant dans la commune. Cependant, on note l'existence d'une micro finance dénommée COPEC

8.6-Energie, mines et carrières

8.6.1- Le réseau électrique

La commune est alimentée en électricité par les plaques solaires et les lampes à pile.

8.6.2- Les autres sources d'énergie

Les autres sources d'énergie dans la commune sont constituées par :

- **le bois et le charbon de bois** : Le bois de chauffe et le charbon de bois constituent les principales sources d'énergie localement utilisée pour la cuisine et dans la préparation du dolo, aussi bien pour les populations rurales ;
- **les hydrocarbures** : le mode d'éclairage le plus répandu dans la commune étant la lampe tempête, le pétrole est un des hydrocarbures le plus couramment utilisé par les populations particulièrement en zone rurale. On constate de plus en plus une consommation du gaz butane pour la cuisine en ville surtout dans les familles où le chef de ménages exerce un métier du secteur tertiaire. La distribution des hydrocarbures dans la commune est assurée par des détaillants et des petits revendeurs. Aucune station d'essence n'existe dans la commune.

8.7. Artisanat

On distingue trois types d'artisanat dans la commune. Il s'agit de :

L'artisanat d'art qui exprime la culture d'un peuple à travers la teinture, la poterie, la Sculpture etc ;

L'artisanat de production qui produit des biens d'usage courant n'ayant pas de caractère artistique ;

L'artisanat de service qui inclut les activités d'entretien et de réparation.

Ces trois types d'artisanat s'inscrivent encore dans le secteur informel. Si les activités de l'artisanat étaient bien organisées, elles créeraient des emplois et amélioreraient les niveaux de revenus des acteurs concernés. Elles pourraient également améliorer le niveau des finances de la commune.

IX - GOUVERNANCE LOCALE

9.1- Evolution administrative

La commune de Oury a été érigée en commune rurale à la faveur de la communalisation intégrale du pays en 2006. Elle compte aujourd'hui dix neuf (19) villages parmi lesquels Oury, le chef-lieu de la commune. Le fonctionnement de la mairie est régi par les dispositions de l'arrêté n°2007 – 02 / MATD / RBMH / PBAL du 12 juin 2007. Cet arrêté structure l'organigramme de la mairie. A la faveur des élections législatives et municipales de décembre 2012, la commune de Oury s'est dotée d'un nouveau conseil municipal pour un mandat de 05 (cinq) ans.

9.2- Administration locale

Le niveau actuel de développement de la commune est lié à la forte implication et détermination des conseillers pour le développement de leur commune. De nos jours, l'ensemble des villages dispose de CVD et la mairie est dotée d'un cadre bien équipé avec une forte cohésion des membres. Il existe un cadre de concertation formel entre les différents acteurs.

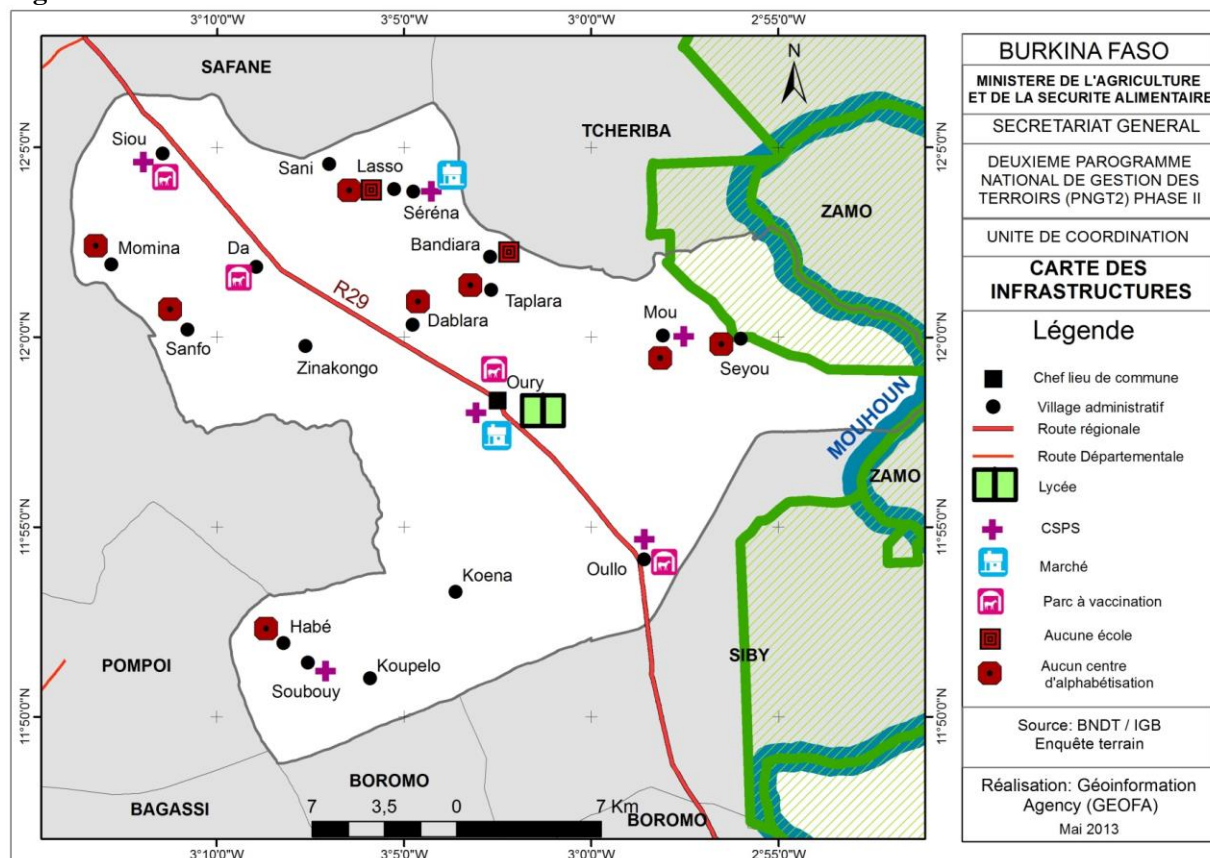
9.3 La sécurité

Il n'existe pas pour le moment un service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens. Les postes de sécurité (police et Gendarmerie de sécurité publique) les plus proches sont celui de Boromo situé à 30 Km. Or, les échanges avec les populations pendant la phase de collecte des données pour l'élaboration du diagnostic laissent entrevoir que les villages ont été à plusieurs reprises victimes des vols de troupeaux de bétail et quelque fois d'attaques à mains armées avec retraits d'argent surtout pendant les périodes de paiement des ristournes aux producteurs de coton. Le phénomène est très sérieux et mérite donc une attention particulière d'autant plus qu'il est transversal et pourrait handicaper l'essor de tous les autres secteurs.

La contrainte majeure dans ce domaine est l'*insuffisance de collaboration de la population avec les services de sécurité*.

Les infrastructures communautaires et non religieuses qui ne se retrouvent pas dans l'ensemble des villages sont représentées sur la carte ci-dessous :

Figure 6 : Infrastructures de la commune



X. CONFLITS ET GESTION

Les principaux conflits rencontrés dans la commune de Oury sont les conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs liés à la non-délimitation de zones de pâturage et de pistes à bétail. Aussi l'insuffisance d'eau d'abreuvement occasionne les fréquents déplacements des troupeaux sur le terroir avec leur corollaire de dégâts. Mais ces conflits sont en général vite résolus grâce à la médiation des responsables coutumiers ou administratifs.

Par ailleurs, beaucoup de conflits fonciers naissent dans les villages entre les migrants et les autochtones du fait de la pression foncière de plus en plus grande. Mais par la médiation de la préfecture et de certains services techniques, des solutions sont vite trouvées.

En cas de persistance des litiges fonciers, c'est le tribunal de grande instance de Boromo qui est chargé de trancher.

XI- ANALYSE DE L'EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL

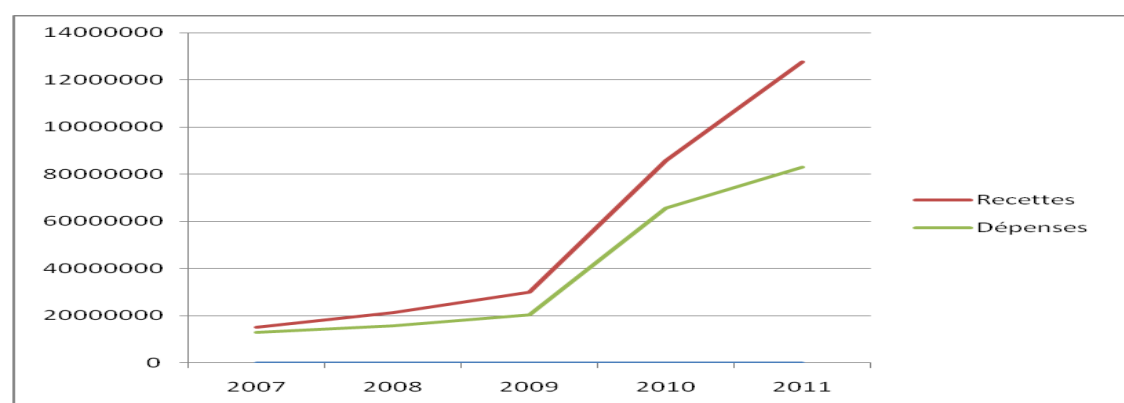
Pour cette période d'analyse, nous constatons un recouvrement annuel moyen de **55 920 079 FCFA** avec un taux moyen de recouvrement égal à **64,36%**. Ceci signifie un effort de recouvrement acceptable par rapport aux prévisions. Quant aux dépenses qui se subdivisent en fonctionnement et investissements, il est donné de constater un investissement moyen égale à **21 581 542 FCFA avec un** taux moyen d'investissement égal à **21,27%** par rapport aux dépenses totales émises. Cet effort d'investissement semble faible car le CGCT prévoit un taux de 30% consacré à l'investissement. Les dépenses consacrées au fonctionnement engrangent la grande part des dépenses totales, soit un taux moyen de **78,73%**. Ainsi, un effort dans le sens d'investissement de la part de la commune permettrait aussi son développement.

Tableau 24: Evolution du budget communal de 2007 à 2011

Année	Prévisions	Recouvrement (Recettes)	Taux de recouvrement	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'Investissement	Dépenses totales (émises)
2007	26447048	14902411	56,35%	9938984	2940924	12879908
2008	34787908	21151165	60,80%	12092889	3583460	15676349
2009	82081899	29982435	36,53%	16717532	3703714	20421246
2010	110222997	85786239	77,83%	31428431	34177581	65606012
2011	141556815	127778143	90,27%	19438213	63502033	82940246

Source : Comptabilité de la Mairie de Oury (Avril 2013)

Figure 7 : Evolution des recettes et des dépenses communales de 2007 à 2011



Source : Comptabilité de la Mairie de Oury (Avril 2013)

L'analyse de la figure ci-dessus montre que les recettes communales ont un peu évolué au cours de ces dernières années. Ceci s'explique par l'accroissement de l'assiette fiscale et le civisme fiscal. Les dépenses

quant à elles, évoluent en fonction des recettes. Plus les recettes augmentent et plus les dépenses également augmentent.

XII. PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

12.1- Organisations de la société civile (associations, groupements, syndicats, etc.)

Plusieurs mouvements/associations et unions des groupements existaient déjà dans la commune depuis 2008. Elles interviennent pour l'essentiel dans les domaines suivants :

- l'agriculture
- l'élevage (embouche)
- l'environnement (foresterie)

La synthèse des informations collectées permet de retenir l'existence de 107 Organisations Paysannes de niveau villageois réparties comme suit :

Tableau 25 : Typologie des associations

Type d'OP	Reconnu	Non reconnu	Secteurs d'activités	Total
GVF	27	09	Commerce, Agriculture, Elevage, Environnement, Energie/ charbon, Production du miel	36
GVM	06	03	Commerce, Agriculture, Elevage Entraide	09
GPC	44	05	Agriculture	49
GVH	7	06	Agriculture Elevage	13
Total	84	23		107

Source : Enquêtes terrain, réactualisation mai 2013

Chaque village dispose d'un CVD, soit 19 au total.

Sur ces 107 Organisations Paysannes recensées, seules 84 possédaient un récépissé de reconnaissance. Il convient de noter qu'avec cette méthode des OP, une même personne appartient à plusieurs OP, cela ne traduit pas un quelconque gage d'engagement profond dans le mouvement associatif mais plutôt un désir de bénéficier d'appui de plusieurs partenaires. Ces OP travaillent en synergie. Toutefois, des contraintes affectent leur épanouissement.

N.B : Le nombre d'OP pourrait dépasser les effectifs enregistrés.

Toutefois, de l'analyse faite par les consultants et des échanges avec le chef ZAT, sur les OP, il ressort que ces organisations/associations présentent plusieurs potentialités parmi lesquelles on peut citer :

- bonne cohésion sociale existant au niveau des groupements/associations
- développement de l'initiative endogène
- disponibilité de compétences avérées au sein des groupements/ associations
- existence d'unions de producteurs

Cependant, plusieurs contraintes affectent l'épanouissement de ces groupements. Ce sont :

- méconnaissance des textes régissant le mouvement associatif
- analphabétisme
- faible niveau de démocratie traduit par le non renouvellement régulier des bureaux
- esprit poussé d'attentisme
- méconnaissance des règles et techniques de négociation et de gestion
- absence d'organisation de producteurs par filières.

12.2- PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

Les principaux partenaires au développement de la commune se retrouvent dans le tableau ci-dessous

Tableau 26 : partenaires et domaines d'intervention

Partenaire	Domaine d'intervention	Activités déjà réalisées
PNGT2	Développement local	Construction d'écoles, forage, formation
ACRIC	Infrastructures sociales et marchandes	Forage, construction de classe, formation
Water Aid	Hydraulique et assainissement	Forage, latrine

Source : Réactualisation des enquêtes terrain, mai 2013

En plus de ces partenaires, Oury entretient des relations dans le cadre de la coopération décentralisée avec une commune française qui l'appuie par l'équipement en table banc et par le renforcement de capacité en embouche bovine.

Les principales contraintes de ce partenariat sont les suivantes :

- Manque de cadre de concertation des partenaires au niveau communal. Il convient cependant de noter qu'un texte est en cours d'élaboration afin de formaliser un cadre de concertation institutionnel au niveau communal.

- Non couverture des secteurs de la vie sociale et économique de la commune par les partenaires.
- Insuffisance quantitative et qualitative du personnel et insuffisance des moyens matériels et financiers pour les services déconcentrés de l'Etat.

12.3. LES SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES

Tableau 27: services d'état et domaine d'intervention

Services déconcentrés de l'Etat	Domaine d'intervention	Activités déjà réalisées
Zone d'Appui Technique (ZAT)	Agriculture	Encadrement agricole, techniques culturelles
Zone d'Appui Technique en Elevage (ZATE)	Elevage	Santé animale, production animale
Services de la Santé (6 CSPS)	Santé humaine	Soins préventifs et curatifs
Enseignements de base	Enseignement primaire	Enseignement dans les écoles de la commune
Enseignements secondaires	Enseignements secondaires	Enseignements secondaires au niveau du CEG
Service de l'environnement et du cadre de vie	Gestion forestière	Activités de gestion des ressources naturelles
Police (Boromo)	Sécurité des populations	Plusieurs sorties effectuées dans la commune pour des activités de prévention contre le banditisme
Division fiscale	Fiscalité	Recouvrement
Gendarmerie (Boromo)	Sécurité des populations	Plusieurs sorties effectuées dans la commune pour des activités de prévention contre le banditisme
DPEBA	Alphabétisation	Ouverture, supervision des centres d'alphabétisation

Source : Résultats des enquêtes terrain, mai 2013

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Tableau 28 : Forces Faiblesses Opportunités et Menaces

FFOM de l'agriculture

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de la main d'œuvre • Existence d'un Service d'encadrement • Expérience des producteurs dans la Production rizicole • Existence de terres cultivables • Diversification des productions agricoles • Existence des groupements par filière • Existence de bas-fonds aménageables 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau de technicité des producteurs • Dégradation progressive des sols • Pluviométrie très irrégulière et inégalement répartie, • Faible niveau d'équipement agricole • Insuffisance de cadre aménagé pour le maraîchage. • Insuffisance d'eau pour le maraîchage • Absence d'aménagement du barrage de Mou • Absence de cadre de concertation des producteurs • Absence de cadre de promotion des produits locaux (produits maraichers, sésame, niébé) • Absence d'unité de transformation 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de partenaires (projets, programmes, ONG et Etat) intervenant dans le secteur • Existence de marchés pour l'approvisionnement et l'écoulement des productions • Existence d'une politique nationale de sécurisation foncière 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la pluviométrie • Forte pression foncière • Orpaillage

FFOM de l'élevage

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification du cheptel • Existence de 4 parcs de vaccination <p>(Da, Oury, Oulo Siou)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abondance du pâturage naturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'enclos pour les animaux • Persistance des maladies contagieuses et parasitaires • Absence d'aire d'abattage aménagée • Insuffisance de formations 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de partenaires (projets, programmes, ONG) • Abondance de pâturage en saison pluvieuse • Ecoulement facile de la volaille 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la pluviométrie • Insécurité liée au vol de troupeau • Pollution • Pesanteurs socioculturelles

	<p>pendant l'hivernage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence de 3 puits pastoraux • Marché potentiel pour les produits de l'élevage • Existence de groupements par filières • Existence d'un service d'élevage 	<p>techniques et d'appui conseils</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance du pâturage en saison sèche • Inorganisation des acteurs, • Analphabétisme des éleveurs • Absence de piste à bétail et d'aire de pâturage délimitée • Insécurité • Absence de mesure de stock et conservation du fourrage • Très faible niveau d'équipement du service d'élevage • Persistance de l'élevage extensif • Manque de local pour le service • Insuffisance de parcs de vaccination • Inexistence d'aires d'abattage • Insuffisance des puits pastoraux • Absence de marché a bétail • Insuffisance de COGES au niveau de certains parcs • Insuffisance de retenues d'eau • Absence de contrat entre COGES et commune • Faible organisation des acteurs 		
--	--	--	--	--

FFOM de l'hydraulique et assainissement

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Eau, hydraulique et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'au moins 2 forages fonctionnels par village • Existence de plusieurs puits à grands diamètres • Existence de cours d'eau • Existence de site piscicole mal exploité • Existence d'une retenue d'eau dans la commune • Existence de quelques latrines familiales • Faible organisation des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Problème d'entretien des ouvrages hydrauliques • Insuffisance de la mise en œuvre des bonnes pratiques d'hygiène dans les ménages 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de partenaires (projets, programme, ONG) intervenant dans le secteur • Existence de sites favorables a la construction de retenues d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la pluviométrie • Pollution (déchets plastiques) • Pesanteurs socioculturelles

FFOM de l'environnement

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de zone boisée entretenues et de plantation d'arbre • Expérience dans la Gestion des ressources forestières • Existence de service de l'environnement • Abondance de Ligneux • Existence d'une forêt communale 	<ul style="list-style-type: none"> • Persistance de feux de brousse • Diminution du couvert végétal y compris les essences médicinales • Pauvreté de la faune • Faible taux de survie des arbres plantés • Insuffisance du personnel d'encadrement et d'équipement • Coupe abusive du bois vert 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de partenaires • Existence de technologie de transformation des produits non ligneux • Techniques d'adaptation aux changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la Pluviométrie • Persistance de feux de brousse • Pression humaine sur les ressources naturelles (braconnage, cultures de rente) • Pression animale sur les ressources naturelles • Orpaillage • Pollution des cours d'eau

		<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de forêts • Manque de local pour le service forestier • Faible niveau organisationnel des acteurs locaux • Faible implication du conseil municipal • Insuffisance de sensibilisation sur l'écocitoyenneté 		<ul style="list-style-type: none"> • Occupation des forêts classées • Ensablement des cours d'eau
--	--	--	--	---

FFOM de la santé

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunité	Menaces
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de 6 CSPS et de dépôts MEG • Dynamisme des comités de gestion • Dynamisme du personnel soignant • Bonne répartition géographique des CSPS 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficiles conditions de travail pour le personnel soignant (absence d'éclairage et insuffisance de logements pour le personnel) • Faible fréquentation des services de santé • Pauvreté • Inexistence d'ambulance • Insuffisance de CSPS • Infrastructures (maternité) inachevées • Infrastructures inadaptées (maternité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvais état des pistes rurales • Pesanteurs socioculturelles

FFOM de l'éducation (enseignement primaire, secondaire)

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Enseignement primaire et alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'infrastructures scolaires au primaire • Soutien de l'Etat à la scolarisation des enfants (les filles en particulier) • Existence de centres d'alphabétisation • Existence d'APE /AME • Existence de personnels et de structure d'encadrement (CEB) • Personnel enseignant suffisant 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des logements pour les enseignants • Présence de nombreux CPAF sous Abris précaires • Non valorisation des acquis en alphabétisation • Irrégularité dans le recyclage des alphabétisés. • Vétusté des moyens logistiques pour les encadreurs pédagogiques • Manque d'énergie pour le matériel informatique de la CEB • Existence de classes sous paillote 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de partenaires (projets, programmes, ONG) intervenant dans le secteur • Mise en œuvre du PDSEB dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Pesanteurs Socioculturelles et religieuses • Grossesses et mariages précoces • Orpaillage

Enseignement primaire et secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un CEG ouvert en 2000 érigé en lycée départemental en février 2011 	<ul style="list-style-type: none"> • Matériel didactique insuffisant au Lycée • Insuffisance de classes au Lycée pour accueillir les élèves • Insuffisance notable de mobiliers scolaires • Forage fréquemment en panne au lycée • Insuffisance de latrines au lycée • Domaine du lycée non délimité • Inexistence de CEG 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de partenaires (projets, programmes, ONG) intervenant dans le secteur <p>Demande de plus en plus croissante au niveau du Lycée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pesanteurs Socioculturelles et religieuses • Grossesses non désirées • Indiscipline de plus en plus croissante des élèves du lycée
--	--	--	--	--

FFOM de l'emploi

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Emploi	Existence d'un potentiel de création d'emplois au niveau de l'agriculture et dans les Activités Génératrices de Revenu	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse des revenus des populations pour l'auto emploi 	Existence de sites pour les activités de contre saison	<ul style="list-style-type: none"> • Exode des jeunes

FFOM des transports, routes et télécommunication

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Transports, Routes et télécommunication	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de la RR029 • Existence de pistes rurales • Commune desservie par plusieurs véhicules de transports • Existence de trois(3) réseaux (Airtel, Telecel, Telmob) • Création d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Etat défectueux des pistes intérieures • Pistes non aménagées • RR non bitumée • Pas de gare routière. • Absence de téléphone fixe • Dégradation continue de la RR029 par de gros engins • Couverture insuffisante des localités 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de personnes ressources dans la commune • Présence de la SEMAFO 	<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité routière • Dégradation due aux eaux de ruissellement

FFOM du genre

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Promotion du Genre	<ul style="list-style-type: none"> Eveil des femmes Capacité de mobilisation importante des femmes Dynamisme des jeunes Réceptivité à l'innovation des jeunes Présence de sept (7) femmes au sein du Conseil municipal sur 38 Existence d'organisation des femmes, des jeunes et d'anciens Existence de groupements féminin et masculin dynamiques 	<ul style="list-style-type: none"> Analphabétisme Insuffisance de formations techniques Insuffisance de moyens financiers Non accès aux moyens de production Forte dépendance des parents, des cadets et des époux Absence de soutien aux groupes vulnérables (handicapés, veuves, veufs et orphelins) Faible promotion des activités des groupes défavorisés 	<ul style="list-style-type: none"> Présence de partenaires au développement intervenant dans ce secteur Exigence de la parité homme-femme 	<ul style="list-style-type: none"> Pesanteurs socio culturelles

FFOM de l'énergie

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Energie	<ul style="list-style-type: none"> Existence de GGF pour l'exploitation du bois de chauffe et du charbon de bois Présence de panneaux solaire Utilisation des bio digesteurs Existence d'un responsable du SDEDD 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de station service pour la fourniture du carburant et de dépôt de gaz Insuffisance de foyers améliorés Absence d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> Présence d'un responsable du service départemental de l'environnement et du cadre de vie dans la commune Promotion de la culture du Jatropha Ensoleillement 	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation du couvert végétal

FFOM du commerce

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> Existence de deux marchés périodiques (Séréna et Oury) et de marchés secondaires ; Bonne accessibilité du chef lieu de la commune par les commerçants Importance des produits agro-pastoraux 	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'infrastructures marchandes construites. Inexistence d'une association de commerçants reconnue Incivisme fiscal de certains commerçants 	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'institutions financières ; décentralisées intervenant dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> Insécurité Paupérisation de la population

	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des activités génératrices de revenus rencontrées les jours de marché 			
--	---	--	--	--

FFOM de la gouvernance locale

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Gouvernance locale	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de conseillers dynamiques dans beaucoup de villages • Respect des principes démocratiques • Mise en place effective des CVD dans les villages • Disponibilité des conseillers à renforcer leurs capacités • Existence de services déconcentrés • Bonne représentativité des catégories socioprofessionnelles au sein du conseil municipal • Existence d'animateurs de proximité en économie locale et en matière d'ouvrages(ACRIC) • Existence de cadre de concertation entre les différents acteurs • Existence de cadre de concertation(CCCO) et de journées portes ouvertes 	<ul style="list-style-type: none"> • Analphabétisme de certains conseillers • Insuffisance de ressources humaines pour l'administration communale • Insuffisance de compte rendu périodique auprès de la population • Déficit de communication • Non participation effective des conseillers aux rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de partenaires financiers/techniques intervenant dans la commune • Elaboration d'un outil de planification locale en cours (PCD). 	<ul style="list-style-type: none"> • Incivisme des populations

FFOM des finances locales

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Finances locales	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de deux marchés périodiques d'envergure provinciale pouvant générer des recettes • Existence d'une assiette fiscale • Présence de collecteurs locaux au sein des marchés • Restitution des délibérations à caractère financier aux populations • Augmentation de la quote part des investissements • Existence de fichiers de contribuables 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible capacité d'autofinancement des investissements de la commune • Faible recouvrement des taxes pour le budget communal • Surestimation des prévisions budgétaires • Non disponibilité par moment des acteurs de recouvrement • Absence de stratégie de mobilisation de ressources • Absence d'agent de recouvrement 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de partenaires financiers/techniques intervenant dans la commune • Possibilité d'avoir recours aux conseillers dans les opérations de sensibilisation de recouvrement • Création de régie des recettes 	<ul style="list-style-type: none"> • Non respect des principes démocratiques • Incivisme fiscal • Absence de visibilité des retombées

FFOM de la culture, du tourisme et de la socio-économie

Secteurs d'activités	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Culture Sport et Loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des masques • Existence de musique et danse traditionnelles • Lutte traditionnelle • Existence de terrains de foot • Existence d'un CPL • Existence d'un CLAC • Existence de l'OSEP CULTURE 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'organisation • Existence de cadres d'expression culturelle • Terrains non aménagés • Absence de service d'encadrement • CLAC non fonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'occasions de rencontres culturelles • Promotion du sport de masse • Organisation de compétitions inter-villages 	<ul style="list-style-type: none"> • Modernisme • Désintérêt de la jeunesse à leur culture • Emigration des jeunes vers les grandes
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de sites touristiques (collines de momina, forges traditionnelles, objets d'art) 	<ul style="list-style-type: none"> • Non valorisation des sites touristiques • Absence de partenaires • Sites non identifiés 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de matières premières (Objets d'art) 	<ul style="list-style-type: none"> • Orpillage en (cas de découverte d'or)
Socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'infrastructures marchandes (2 marchés importants) • Existence d'une caisse d'épargne et de crédit • Existence des groupements des corps de métiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau organisationnel des acteurs • Incivisme fiscal des acteurs • Faible promotion de l'entrepreneuriat local • 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de PAPEL • Existence de partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes de recettes dues à l'incivisme fiscal

TROISIEME PARTIE : LES GRANDES ORIENTATIONS ET STRATEGIES DU PCD

3.1 La Vision et la mission

3.1.1 La vision :

D'ici 2025, la commune d'OURY se veut une commune urbaine électrifiée, disposant d'unités de transformation des produits locaux avec une population citoyenne.

3.1.2 La mission :

Pour réaliser la vision ci-dessus énoncée, le conseil municipal se fixe la mission de :

- réaliser les actions de communication et de mobilisation sociale (en particulier la mobilisation de la population) nécessaires pour la mise en œuvre du plan ;
- promouvoir la bonne gouvernance afin d'assurer une bonne gestion et de rendre régulièrement compte de la gestion des projets ;
- rechercher les financements complémentaires pour la réalisation des objectifs du plan ;
- assurer le bon suivi contrôle et l'évaluation des actions mises en œuvre

3.2 L'objectif global

Objectif global (OG) : Promouvoir un développement socioéconomique durable et équilibré de la commune

3.3 Les objectifs spécifiques et la stratégie de réalisation de l'objectif global

3.3.1 Les objectifs spécifiques

L'objectif global se décline en cinq objectifs spécifiques qui sont :

- OS1 :** Développer des infrastructures et équipements de soutien aux activités économiques ;
- OS2 :** Améliorer la gestion des ressources naturelles ;
- OS3 :** Promouvoir un accès équitable aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable etc.) ;
- OS4 :** Renforcer l'équité entre genre ;
- OS5 :** Renforcer les capacités de l'Administration communale

3.4 Les axes stratégiques de développement

AXES1 : le Développement des infrastructures et équipements de soutien aux activités économiques ;

AXE 2: Amélioration des ressources naturelles ;

AXE 3: L'accès équitable aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable etc.) ;

AXE 4 : La lutte contre les fléaux tels que le VIH/SIDA, les changements climatiques et la lutte pour une bonne équité genre ;

AXE 5 : Le renforcement des capacités de l'Administration communale.

3.5- LE CADRE LOGIQUE

FINALITE/ OBJECTIFS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	ACTIONS A REALISER	RESULTATS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
Finalité. Promouvoir un développement socioéconomique durable et équilibré de la commune	<ul style="list-style-type: none"> • revenu communal/ habitant • -budget communal • ligne de pauvreté • proportion de pauvres dans la commune 		<ul style="list-style-type: none"> • les conditions de vie des populations de la commune ont été durablement améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> • rapport d'évaluation PCD 	<ul style="list-style-type: none"> • exécution du PCD • sources de financement
AXE STRATEGIQUE I : LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS DE SOUTIEN AUX ACTIVITES ECONOMIQUES					
Objectif général 1. Accroître les niveaux de production agro-sylvo-pastorale	<ul style="list-style-type: none"> • quantité de production ASP • proportion de la production transformée 		Les niveaux de production agro-sylvo-pastorales sont accrus	<ul style="list-style-type: none"> • ENSA • INSD 	<ul style="list-style-type: none"> • exécution du PCD • bonne pluviométrie • bonne collaboration entre la ZAT, la ZATE et les acteurs
Objectif spécifique 1.1. accroître et intensifier les activités agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • superficies aménagées • nombre d'ha de sites maraichers aménagés • nombre de boulis réalisés • nombre de fosses fumières réalisées • superficies de cordons pierreux réalisées • nombre d'unités de transformation du riz acquises • nombre de séances de journées promotionnelles du niébé, sésame, etc., organisés 	<ul style="list-style-type: none"> • aménagement de 225ha de bas fond • aménagement de 06ha de sites maraichers • réalisation de 01 boulis • réalisation de 400 fosses fumières • réalisation de 80ha de cordons pierreux • acquisition d'une unité de transformation du riz • -organisation de 05 séances de journées promotionnelles du niébé 	les activités agricoles sont intensifiées et accrues	<ul style="list-style-type: none"> • rapport d'évaluation du PCD • rapports de la ZAT • rapport de la mairie • vérification terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • exécution du PCD • sources de financement • bonne collaboration entre la ZAT et les acteurs • bonne pluviométrie

FINALITE/ OBJECTIFS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	ACTIONS A REALISER	RESULTATS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
		et du sésame			
Objectif spécifique 1.2. améliorer l'environnement zoo-sanitaire afin d'accroître la production pastorale	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de parcs à vaccination construits • nombre d'aire d'abattage construits • nombre de km de piste à bétail réalisées • aménagement d'une aire de pâture • nombre de fourrières construits • nombre de sessions organisées pour la formation en technique d'embouche • nombre de sessions organisées pour la formation en technique de fauche et conservation de fourrage • nombre de VVV formés 	<ul style="list-style-type: none"> • construction de 05 parcs à vaccination • construction de 02 aires d'abattage • 50km de pistes à bétail réalisés • aménagement d'une aire de pâture • construction d'une fourrière • 05 sessions sont organisées pour la formation en techniques d'embouche • 05 sessions organisées pour la formation en technique de fauche et conservation de fourrage • 05 sessions organisées pour former les VVV 	<ul style="list-style-type: none"> • La production pastorale est accrue 	<ul style="list-style-type: none"> • rapport de la mairie • vérification terrain • rapports de la ZATE 	<ul style="list-style-type: none"> • bonne collaboration entre la ZATE et les acteurs
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de marchés aménagés • nombre de PAPEL élaborés • nombre de séances organisées pour la sensibilisation sur le civisme fiscal • nombre de contribuables connus • nombre de stratégies de mobilisation des ressources élaborées • aire de stationnement aménagé 	<ul style="list-style-type: none"> • aménagement du marché de Oury • 05 PAPEL ont été élaborés • 05 séances de sensibilisation sur le civisme fiscal ont été organisées • les fichiers des contribuables sont actualisés chaque année 	<ul style="list-style-type: none"> • L'économie locale améliorée (les recettes propres de la commune sont améliorées et le commerce dynamisé) 	<ul style="list-style-type: none"> • rapport mairie • vérification terrain • Rapport d'évaluation PCD 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne collaboration entre la mairie, les commerçants, les agents de recouvrement et les autres bénéficiaires

FINALITE/ OBJECTIFS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	ACTIONS A REALISER	RESULTATS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
		<ul style="list-style-type: none"> • une stratégie de mobilisation des ressources a été élaborée • aménagement d'une aire de stationnement 			
Objectif spécifique 1.4: améliorer les secteurs de transport	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de ponts réfectionnés • nombre de radiers réfectionnés • de nombre de pistes réhabilitées 	<ul style="list-style-type: none"> • 04 ponts sont réfectionnés • un radier réfectionné • des pistes réhabilitées 	<ul style="list-style-type: none"> • Le secteur de transport amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> • rapport mairie • vérification terrain • rapport du ministère de transport et de l'économie numérique • -Rapport d'évaluation PCD 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne collaboration entre la mairie, les commerçants et les autres bénéficiaires
AXE STRATEGUE II: AMÉLIORATION DES RESSOURCES NATURELLES					

Objectif spécifique 1. améliorer et protéger le couvert végétal	<ul style="list-style-type: none"> • reboisement des arbres • nombre de séances organisées pour la sensibilisation de l'occupation de forêt de Nocebou et Zinakongo • nombre de séances de sensibilisation sur les effets liés aux changements climatiques organisées • -nombre de GGF mises en place 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 ha reboisés • 05 séances de sensibilisation de l'occupation de la forêt de Nocebou et Zinakongo • 05 séances de sensibilisation sur les effets liés aux changements climatiques ont été organisées • 05 séances organisées sur la carbonisation du charbon de bois • 19 GGF mises en place 	<ul style="list-style-type: none"> • le couvert végétal est protégé et amélioré • la vie humaine protégée contre les effets liés aux changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • rapport mairie • rapport de l'Environnement • vérification terrain • Rapport d'évaluation PCD 	<ul style="list-style-type: none"> • -Bonne collaboration entre le service de l'Environnement et la population
--	---	---	--	--	---

AXE STRATEGIQUE III: L'accès équitable aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, assainissement, etc.)					
Objectif général 2. Améliorer le niveau de vie par l'accroissement de l'offre des services sociaux de base (santé éducation, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • taux d'accès aux services sociaux de base • taux de variation de l'offre • taux d'accroissement de l'IDH • accroissement de l'indice population/centre de service social 		<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de vie des populations est amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> • CSRLP • INSD • Rapport évaluation PCD 	<ul style="list-style-type: none"> • sources de financement • exécution du PCD
Objectif spécifique 2.1. améliorer le taux de couverture sanitaire dans la commune	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de CSPS éclairés • nombre de CSPS construits • nombre de maternités réhabilitées • nombre de dépôts MEG construits • nombre d'hangar d'IEC construits • nombre d'ambulances acquises • nombre de logements construits • nombre de logements réhabilités • -nombre de motos ambulance acquises • -réhabilitation d'une cuisine pour malades • -délimitation et bornage des aires des CSPS 	<ul style="list-style-type: none"> • 03 CSPS sont éclairés • 02 CSPS sont construits • 02 maternités sont réhabilitées • 02 dépôts MEG sont construits • un hangar d'IEC construit • acquisition d'une ambulance • 04 logements pour infirmiers construits • 10 logements pour infirmiers réhabilités • 02 motos ambulances acquises • la cuisine du CSPS de Mou a été réhabilitée • les aires des CSPS ont été délimitées et bornées 	<ul style="list-style-type: none"> • la couverture sanitaire des populations est améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> • rapport de la mairie • rapport d'évaluation du PCD • rapports services de la santé • vérification terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • bonne collaboration entre service de la santé, la mairie et autres acteurs

<p>Objectif spécifique</p> <p>2.2 : augmenter les capacités d'accueil et le taux de scolarisation du primaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de salles de classes construites • nombre de tables-bancs octroyés • nombre de logements pour enseignants construits • nombre de logements réfectionnés • Nombre de salles de classes réfectionnées • nombre de complexes scolaires construits • nombre de motos acquises pour le personnel d'encadrement • électrification de l'inspection 	<ul style="list-style-type: none"> • construction de 05 salles de classes • 200 tables-bancs ont été octroyés • 15 logements pour enseignants construits • 10 logements réfectionnés • 15 salles de classes réfectionnées • 04 complexes scolaires construits • 01 moto acquise pour l'encadrement • l'inspection est électrifiée 	<ul style="list-style-type: none"> • le taux de scolarisation est accru 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport mairie • Rapports CEB • Vérification terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne collaboration entre les CEB, Mairie et les bénéficiaires
<p>Objectif spécifique</p> <p>2.3 : augmenter les capacités d'accueil et le taux de scolarisation au secondaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de salles de classes construites • nombre de laboratoires construits et équipés • nombre de tables bancs acquises • nombre de CEG construits • nombre de chaises et bureaux acquis 	<ul style="list-style-type: none"> • construction de 13 salles au lycée • construction d'un laboratoire • acquisition de 520 tables- bancs • 02 CEG sont construits et 03 pour mémoire • acquisition de 13 chaises et 13 bureaux 	<ul style="list-style-type: none"> • le taux de scolarisation au secondaire est accru 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport mairie • Rapports CEB • -vérification terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • -Bonne collaboration entre la Direction Régional MESSRS, Mairie et bénéficiaires
<p>Objectif spécifique</p> <p>2.4 : augmenter les capacités d'accueil des CPAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de CPAF construits • nombre de tables bancs acquis • nombre de bureaux acquis 	<ul style="list-style-type: none"> • 03 CPAF sont construits • 30 tables bancs acquises • 03 bureaux acquis 	<ul style="list-style-type: none"> • capacité d'accueil des CPAF augmentée • -le taux d'alphabétisation est accru 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport mairie • Rapport Direction de l'enseignement secondaire • Vérification terrain 	

Objectif spécifique 2.5 améliorer l'eau, l'hygiène et assainissement des populations	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de forages réalisés • nombre de latrines réalisés • nombre de forages réhabilités • nombre de séances de sensibilisations réalisées sur l'hygiène et l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 forages réalisés • 950 latrines réalisées • réhabilitation de 10 forages en pannes • 95 séances de sensibilisation sur l'hygiène et assainissement sont réalisées • 	<ul style="list-style-type: none"> • Assainissement de la commune • Eau potable disponible dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • rapport de la mairie • vérification terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne collaboration entre les acteurs locaux
AXE STRATEGIQUE IV : LA LUTTE CONTRE LES FLEAUX DES EVENEMENTS TELS QUE LE VIH/SIDA ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA LUTTE POUR UNE BONNE EQUITE GENRE					
OBJECTIFS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	ACTIONS A REALISER	RESULTATS	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
Objectifs 4 : Lutter contre le VIH/SIDA et les méfaits du changement climatiques et lutter pour l'équité genre	<ul style="list-style-type: none"> • taux d'accroissement de la santé humaine 		<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de vie des populations est amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> • vérification sur le terrain • rapport évaluation PCD • rapports du ministère de la santé et de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • sources de financement • exécution du PCD
4.1 Objectif spécifique : Lutter contre le VIH/SIDA dans la commune	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de campagnes organisées pour les sensibilisations sur le VIH/SIDA • nombre de campagnes organisées pour le soutien au PV/VIH 	<ul style="list-style-type: none"> • 05 campagnes organisées pour la sensibilisation sur le VIH/SIDA; • -05 campagnes sont organisées pour le soutien des PV/VIH 	<ul style="list-style-type: none"> • -la santé humaine en matière du VIH/SIDA s'est accrue 	<ul style="list-style-type: none"> • rapport des services de la santé • vérification sur le terrain • rapport d'évaluation du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> • bonne collaboration entre service de la santé, la mairie et autres acteurs

<p>4.2 Objectif spécifique :</p> <p>Lutter contre les méfaits du changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de sessions organisées pour les sensibilisations et formations sur les effets liés aux changements climatiques • nombre de sessions de formations sur les techniques d'adaptation aux changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • 05 sessions organisées pour les sensibilisations et formations sur les effets liés aux changements climatiques • 05 sessions organisées pour la formation en techniques d'adaptation aux changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de vie des populations est amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> • vérification sur le terrain • rapport d'évaluation du PCD • rapports des services de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • bonne collaboration entre service de l'environnement, la mairie et autres acteurs
<p>4.3 Objectif spécifique :</p> <p>Lutter pour l'équité genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • acquisition de plates formes pour les femmes • nombre de centres de formations professionnels construits • nombre de terrains de football aménagés pour les jeunes • place aménagés pour les masques 	<ul style="list-style-type: none"> • acquisition d'une plate forme pour les femmes • construction d'un centre de formation professionnelle • aménagement de 03 terrains de football pour les jeunes • une place aménagée pour les masques • organiser une semaine culturelle chaque année 	<ul style="list-style-type: none"> • le niveau de vie des personnes vivant avec handicapé est amélioré • la vie des femmes et des jeunes de la commune est améliorée 	<ul style="list-style-type: none"> • rapport de services de l'action sociale • rapport de la mairie • rapport d'évaluation du PCD • vérification sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne collaboration entre les services de l'action sociale, la mairie et les autres acteurs
<p>AXE STRATEGIQUE V. RENFORCEMENTS DES CAPACITES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE</p>					
<p>Objectif général 5. Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • niveau de la bonne gouvernance • qualité des capacités techniques acquises • nombre d'acteurs locaux dont les capacités ont été renforcées 	<ul style="list-style-type: none"> • -renforcement de la bonne gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> • Les capacités techniques et institutionnelles des acteurs locaux sont renforcées 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport évaluation PCD 	<ul style="list-style-type: none"> • sources de financement • exécution du PCD

<p>Objectif spécifique</p> <p>5.1. Former les acteurs locaux et renforcer la bonne gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de formations réalisées • nombre d'acteurs formés • nombre de CCCO réalisés • nombre de coupes de maire organisées • nombre de formations du CM sur le foncier 	<ul style="list-style-type: none"> • organiser 05 sessions de formation thématiques au profit des conseillers • organiser 10 sessions de CCCO • organiser 05 sessions de journées portes ouvertes (de sensibiliser et d'informations) sur la bonne gouvernance • la coupe du maire est organisée chaque année • CM est formé sur le foncier chaque année 	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs locaux sont formés et informés 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'évaluation PCD • -Rapport de la mairie et des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne collaboration entre la mairie et les bénéficiaires
--	---	---	--	--	--

QUATRIEME PARTIE :PROGRAMME D'ACTION

4-1 LE PROGRAMME D' ACTIONS 2014-2018

AXE1 : le Développement des infrastructures et équipements de soutien aux activités économiques ;

Planification des activités du secteur de l'agriculture

Tableau 29 : planification des actions de 2014-2018

Actions	Qtité	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaires
		2014	2015	2016	2017	2018				Nature	Espèce	
Réalisation de fosses fumières	400	100	100	75	75	50	Tous les villages	22500	9000000	1620000	180000	72000000
Réalisation de cordons pierreux	80 ha	20	20	20	20		Serena, Sani, Da, Momina	78000	6240000	1248000	0	4992000
Aménagement de bas-fonds	225 ha	135 ha (Zinako ngo, Koena, Oury, Oullo)	20 (Mou)	15 (Seyou, Habe)	30 (Sanfo, Koupelo)		Mou, Seyou, Habe, Sanfo, Koupelo, Zinakongo, Koena, Oury, Oullo	1500000	33750000	6075000	675000	27000000
Aménagement de site maraîcher	6 ha	2 ha (oulo)	2ha (oury)	1ha(Las so)	1ha (Soubouy)		Lasso, Oury, Oullo, Soubouy	4500000	27000000	4860000	540000	21600000
Acquisition d'une unité de transformation du riz	1		1				Zinakongo-Da	10000000	10000000	1800000	200000	8000000

Organisation de journées promotionnelles (Niébé, sésame)	5 séances	1	1	1	1	1		500000	2500000	0	500000	2000000
SOUS TOTAL1									88490000	15603000	2095000	70792000

Planification des activités du secteur de l'élevage

Actions	Qtité	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	coût total	Nature	Espère	Partenaire
Construction de parc de vaccination	5	1	1	1	1		Zinakongo, Habé, koena, koupelo, Mou	7500000	37500000	6750000	750000	30000000
Mise en place de COGES des parcs de vaccination	9	4	2	2	1		Villages	50000	450000	0	90000	360000
Construction d'aires d'abattage	2	1(Oury)	1(Serena)				Oury, Serena	15000000	30000000	5400000	600000	24000000
Réalisation de pistes a bétail	50 km	10	10	10	10	10	villages	250000	12500000	2250000	250000	10000000
Aménagement d'Aire de pâture	PM											
Construction de fourrière	PM											
SOUS TOTAL 2									80450000	14400000	1990000	64360000

Planification des activités du secteur de l'hydraulique et assainissement

Actions	Qtité	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Nature	Espèce	Partenaire
		2014	2015	2016	2017	2018						
Réalisation de forages	10	2	2	2	2	2	Commune	7000000	7000000	12600000	1400000	56000000
Réhabilitation de forages en panne	10	2	2	2	2	2	Tous les villages	2000000	2000000	0	4000000	16000000
Réalisation De latrines	950	300	200	200	100	150	Tous les villages	50000	47500000	8550000	950000	38000000
Organisation de campagnes de sensibilisation en matière d'hygiène	95	19	19	19	19	19	Tous les villages	50000	4750000	0	950000	3800000
Réalisation d'un boullis	1			1			Dans la commune	70000000	70000000	12600000	1400000	56000000
SOUS TOTAL 3									212250000	33750000	8700000	169800000

AXE 2: Amélioration des ressources naturelles ;

Planification des activités du secteur de l'environnement et du développement durable

Actions	Qtité	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Nature	Espèce	Partenaire
		2014	2015	2016	2017	2018						
Reboisement	20 ha	4	4	4	4	4	Tous les villages	62500	1250000	250000	0	1000000
Sensibilisation sur l'occupation de forêts de Nocebou et Zinakongo	5 séances	1	1	1	1	1	Tous les villages	50000	250000	0	50000	200000

Sensibilisation sur les changements climatiques	5 séances	1	1	1	1	1	Tous les villages	50000	250000	0	50000	200000
Organisation de la carbonisation de charbon de bois	5	1	1	1	1	1	Dablara, Koena	50000	250000	0	50000	200000
Mise en place des GGF	19 groupements						Tous les villages	50000	950000	0	190000	760000
SOUS TOTAL ⁴									2950000	250000	340000	2360000

AXE 3: L'accès équitable aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable etc.) ;

Planification des activités du secteur de la santé

Actions	Qté	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Nature	Espèce	Partenaire
		2014	2015	2016	2017	2018						
Construction et équipement de 2 CSPS	2			1	1		Da, koena	70000000	100000000	18000000	2000000	80000000
Réhabilitation des maternités de Oury et de Soubouy	2	1	1				Oury, Soubouy	2000000	4000000	720000	80000	1200000
Construction dépôt MEG	2		1	1			Oullo, Siou	5000000	10000000	1800000	200000	8000000
Electrification en plaques solaires de CSPS	3	2(Mou-Serena)	1(Oullo)				Oullo, Mou, Serena	PM				
Réalisation d'un hangar d'IEC	1		1				Mou	2000000	2000000	360000	40000	1600000
Acquisition d'une ambulance	1	1					Commune	20000000	20000000	0	4000000	16000000

Délimitation et bornage des aires de tous les CSPS	6		6				Tous les CSPS de la commune	300000	1800000	324000	36000	1440000
Réalisation d'une cuisine pour malades au CSPS de Mou	1		1				CSPS de Mou	500000	500000	90000	10000	400000
Construction de logements infirmiers	4		1	1	1	1	Soubouy(2), Mou(1), Oullo(1)	7000000	28000000	5040000	560000	22400000
Réhabilitation de logements infirmiers	10						Siou(4), Oury(3), Soubouy(3)	500000	5000000	900000	100000	4000000
Acquisition de motos ambulances	2		1	1			Serena, Soubouy	1000000	2000000	0	400000	1600000
SOUS TOTAL 5									213300000	38394000	4266000	170640000

Planification des activités du secteur de l'enseignement Secondaire

Actions	Qté	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Nature	Espère	Partenaire
		1	2	3	4	5						
Construction de CEG	2		1		1		Da, Soubouy	15000000	30000000	5400000	600000	24000000
Construction de CEG	3	PM					Oullo, Serena,Siou					
Construction de laboratoire	1			1			lycée	10000000	10000000	1800000	200000	8000000
Construction de salles de classes	13	4	3	3	3		lycée	4000000	52000000	9360000	1040000	41600000
Délimitation du domaine du lycée	1	1					lycée	500000	500000	90000	10000	400000
Tables-bancs	520	160	120	120	120	-	lycée	35000	18200000	0	3640000	14560000
Chaises	13	4	3	3	3		lycée	10000	130000	0	26000	104000
Bureaux	13	4	3	3	3		lycée	50000	650000	0	130000	520000
SOUS TOTAL 6									111480000	16650000	5646000	89184000

Planification des activités du secteur de l'enseignement Primaire

ACTIONS	Qtés	2014	2015	2016	2017	2018	LIEUX	Coût unitaire	Coût total	Nature	Espèce	Partenaires
Construction de logements de maîtres	15	3	3	3	3	3	Ecoles	7000000	203000000	36540000	4060000	162400000
Réfection de salles de classes	15	4	3	3	3	2	Commune	1000000	15000000	2700000	300000	12000000
Construction de salles de classes	5	1	1	1	1	1	écoles	4000000	20000000	3600000	400000	16000000
Réfection de logements	10	2	2	2	2	2	écoles	1000000	10000000	1800000	200000	8000000
Acquisition de tables bancs ;	200	45	45	40	40	30	commune	35000	7000000	0	1400000	5600000
Construction de complexes scolaires	4	1	1	1	1		commune	36000000	144000000	25920000	2880000	115200000
Achat moto pour encadreur pédagogique	1			1			CEB	1000000	1000000	0	200000	800000
Electrification de l'inspection	1	1					CEB	PM				
SOUS TOTAL 7									400000000	70560000	9440000	320000000

Planification des activités du secteur de l'éducation non formelle

ACTIONS	Qtés	2014	2015	2016	2017	2018	LIEUX	Coût unitaire	Coût total	Nature	Espèce	Partenaire
Construction de CPAF	3	1		1	1		Oury	3000000	9000000	1620000	180000	7200000
	30 tables-bancs	10		10	10		Oury	35000	1050000	0	210000	840000
Equipement CPAF	3 bureaux	1		1	1			10000	30000	0	6000	24000
SOUS TOTAL 8									10080000	1620000	396000	8064000

Planification des activités du secteur de l'emploi/Genre

Actions	Qtité	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaires
		2014	2015	2016	2017	2018				Nature	Espèce	
Acquisition d'une plateforme multifonctionnelle pour les femmes	1		1				Lasso	3000000	3000000	540000	60000	2400000
Construction d'un centre de formation professionnelle	1		1				Oury	30000000	30000000	5400000	600000	24000000
SOUS TOTAL 9									33000000	5940000	660000	26400000

Planification des activités du secteur des transports, routes et télécommunications

Actions	Qté	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
		2014	2015	2016	2017	2018				Nature	Espèce	
Réhabilitation de pistes	PM						Commune	PM				
Réfection de ponts	4	1	1	1	1		Commune	5000000	20000000	3600000	400000	16000000
Réfection de passerelle	1		1				Commune	2000000	2000000	360000	40000	1600000
Ouvertures des voies				X	X		Oury	PM				
Réfection de radiers	1	1					Habé	2000000	2000000	360000	40000	1600000
Lotissement	3			1	1	1	Siou, Da, Oullo	PM				
SOUS TOTAL 10									24000000	4320000	480 000	19 200 000

Planification des activités du secteur du Sport, Culture et loisirs

Actions	Qté	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
		2014	2015	2016	2017	2018				Nature	Espèce	
Aménagement de place pour les masques	1	1					Seyou	500000	500000	90000	10000	400000
Aménagements de terrains de football	3		1	1	1		Oury	2000000	6000000	1080000	1200000	4800000
Organisation de semaines culturelles	5	1	1	1	1	1	Commune	500000	2500000	0	500000	2000000
Organisation de la coupe du maire	5	1	1	1	1	1	Commune	PM				
Equipement du Centre de Lecture et d'Animation Culturelle	1			X			Oury	3000000	3000000	540000	60000	2400000
SOUS total11									12000000	1710000	690000	9600000

Planification des activités du secteur de l'économie locale(Finances locales et commerce, etc)

Actions	Qté	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
		2014	2015	2016	2017	2018				Nature	Espèce	
Sensibilisation sur le civisme fiscal	95 séances	19	19	19	19	19	Commune	50000	4750000	0	950000	3800000
Actualisation du fichier du contribuable	5 séances	1	1	1	1	1	Commune	100000	500000	0	100000	400000
Elaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources	1 stratégie	1					Commune	500000	2500000	0	500000	2000000
Elaboration de PAPEL	5	1	1	1	1	1	Commune	200000	1000000	0	200000	800000
Aménagement de marché de Oury	1		X	X			Oury centre	50000000	50000000	9000000	1000000	40000000
Aménagement d'une aire de stationnement	1					1	Oury	2000000	2000000	360000	40000	1600000
SOUS TOTAL 12									60750000	9360000	2790000	48600000

AXE 4 : LA LUTTE CONTRE LES FLEAUX DES EVENEMENTS TELS QUE LE VIH/SIDA ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA LUTTE POUR UNE BONNE EQUITE GENRE ;

Planification des activités du secteur du VIH/SIDA et autres pathologies

Actions	Qté	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
		2014	2015	2016	2017	2018				Nature	Espèce	
Séances de sensibilisation sur le VIH/SIDA et autres pathologies	5	1	1	1	1	1	Echelle communale	100000	500000	0	100000	400000
Soutien aux PV/VIH et autres pathologies	05	1	1	1	1	1	Echelle communale	1000000	5000000	0	1000000	4000000
SOUS TOTAL 13									5500000	0	1100000	4400000

Planification des activités du secteur Du foncier

Actions	Qté	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
		2014	2015	2016	2017	2018				Nature	Espèce	
Formation du CM sur le foncier	5	1	1	1	1	1	commune	100000	500000	0	100000	400000
SOUS TOTAL 14									500000	0	100000	400000

Planification des activités du secteur du changement climatique

Actions	Qté	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
		2014	2015	2016	2017	2018				Nature	Espèce	
Sensibilisation et formation sur les effets liés aux changements climatiques	5	1	1	1	1	1	commune	100000	500000	0	100000	400000
Formation sur les techniques d'adaptation aux changements climatiques	5	1	1	1	1	1	commune	100000	500000	0	100000	400000
SOUS TOTAL 15									1000000	0	200000	800000

AXE 5 : LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Planification des activités du secteur de la gouvernance locale

Actions	Qté	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
		1	2	3	4	5				Nature	Espèce	
Elaboration d'un PAIC /PAT	5	1	1	1	1	1	Mairie	500000	2500000	0	500000	2000000
Evaluation a mi-parcours du PCD	1			1			Mairie	300000	300000	0	60000	240000
Organisation de journées portes ouvertes (de sensibilisation et d'information) sur la gouvernance locale	5	1	1	1	1	1	Mairie	500000	2500000	0	500000	2000000
Formations thématiques au profit des conseillers et membres des CVD	5	1	1	1	1	1	Echelle communale	100000	500000	0	100000	400000
Organisation d'un CCCO	10	2	2	2	2	2	Echelle communale	100000	1000000	0	200000	800000
Elaboration de dépliants pour le PCD	150	150					Echelle communale	500	75000	0	15000	60000
SOUS TOTAL 16									8875000	0	1775000	7100000

Planification des activités du volet « Renforcement des capacités

Actions	Qté	Année d'exécution					Lieu	Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
		2014	2015	2016	2017	2018				Nature	Espèce	
Formation de vaccinateurs volontaires villageois (VVV)	5	1	1	1	1	1	commune	100000	500000	0	100000	400000
Formation en technique d'embouche	5	1	1	1	1	1	commune	100000	500000	0	100000	400000
Formation en techniques de fauche et conservation du fourrage	5	1	1	1	1	1	commune	100000	500000	0	100000	400000
Formation en élaboration et techniques de négociation de projets	2		2				commune	100000	200000	0	40000	160000
Formation sur l'entreprenariat des jeunes	5	1	1	1	1	1	Echelle communale	200000	1000000	0	200000	800000
Formation en technique d'organisation des acteurs privés locaux	5	1	1	1	1	1	Echelle communale	100000	500000	0	100000	400000
Organisation des journées culturelles et commerciales	5 séances	1	1	1	1	1	commune	300000	1500000	0	300000	1200000
Sensibilisation sur les feux de brousse et la coupe abusive du bois	5	1	1	1	1	1	commune	50000	250000	0	50000	200000
SOUS TOTAL 17									4950000	0	990000	3960000
COUT TOTAL DU PCD									1.269.575.000	212.507.000	41.408.000	1.015.660.000

L'évaluation financière du présent PCD indique un montant global de **1.269.575.000** Francs CFA sur cinq (05) ans (horizon 2018). Ce montant comparé à la situation budgétaire actuelle de la commune (particulièrement le budget d'investissement) et surtout au potentiel financier local peut susciter des interrogations quant à sa capacité réelle de financement du PCD. Une analyse du contexte local et des perspectives d'évolution des finances locales permet d'espérer quant à la faisabilité de ce plan. Notons qu'au niveau local, il existe des potentialités non négligeables qui, valorisées assureront d'importantes ressources capables de financer une bonne partie de ce plan. Ces potentialités locales se résument en ces points :

✓ *au niveau des populations, cela se traduit par :*

- sa capacité de mobilisation, d'organisation et de participation ;
- son engagement à participer à la réalisation des projets ;
- sa contribution financière directe à la réalisation des projets de proximité ;

✓ *au niveau de la municipalité, cela se traduit par :*

- son engagement à participer au financement de ce plan par la budgétisation effective de la section investissement ;
- une nette amélioration de sa capacité financière future avec la mise en place de nouveaux équipements marchands (*marchés, boutiques de rue, marché à bétails, abattoir, etc.*). Le perfectionnement du système de gestion de ces ouvrages et surtout l'adoption de mesures rigoureuses dans le recouvrement fiscal. La commune devra connaître dans un futur proche une nette amélioration budgétaire.

En outre, des dispositions idoines de gestion budgétaire devront être entreprises afin d'accroître les recettes et surtout contribuer à une plus grande maîtrise des dépenses. Ce qui aboutirait à une augmentation progressive de la capacité d'autofinancement communale. En attendant, la commune pourrait faire appel dans un premier temps aux subventions et autres appuis extérieurs (*de l'Etat et/ou des partenaires au développement*) pour le financement de ces actions de développement avant d'être à mesure de le faire d'elle-même ou de recourir à l'emprunt.

- une amélioration de son potentiel communicationnel et de négociation afin d'amener le maximum de partenaires au développement à financer les grandes actions identifiées dans le cadre du PCD (*en particulier les projets d'envergure communale*). La clé de répartition des différentes contributions est présentée de la manière suivante :
 - **la participation communale** : elle est évaluée à **253.915.000..de francs CFA** (*participation à l'horizon du PCD*) soit **20%** du coût total du plan. Cette participation concernera surtout sur les projets d'envergure communale. Cependant quelques projets de proximité, d'une certaine importance financière, pourront bénéficier de l'appui de la municipalité ;
 - **la participation de l'Etat et des autres partenaires au développement (financements à rechercher)** : il s'agit des ressources financières provenant de l'Etat, des institutions de coopérations, des ONG, des projets, des programmes et de la coopération décentralisée. Par leur adhésion, ces partenaires apporteront les ressources financières complémentaires à la mise en œuvre du plan. La participation des partenaires au développement est globalement estimée à **1.015.660.000. de francs CFA** (*participation à l'horizon du PCD*) soit **80%** du coût global de réalisation du PCD.

4-2- PROGRAMME D'ACTION DE 2014

Planification des activités du secteur de l'agriculture

Tableau 30 : planification des actions de la première année (2014)

Actions			Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaires
	2014	Lieu			Nature	Espèce	
Réalisation de fosses fumières	100	Tous les villages	22500	2250000	405000	45000	1800000
Réalisation de cordons pierreux	20	Serena, Sani, Da, Momina	78000	1560000	312000	0	1248000
Aménagement de bas-fonds	135 ha Zinakongo, Kana, Oury, Oullo)	Zinakongo, Kana, Oury, Oullo	1500000	202500000	36450000	4050000	162000000
Aménagement de site maraîcher	2 ha (oulo)	Oullo	4500000	9000000	1620000	180000	7200000
Organisation de journées promotionnelles (Niébé, sésame)	1	Commune	500000	500000	0	100000	400000
SOUS TOTAL1				215810000	38787000	4375000	172648000

Planification des activités du secteur de l'élevage

Actions	Qtés	Lieu	Coût unitaire	coût total	Nature	Espère	Partenaire
Construction de parc de vaccination	01	Sanfo,Zinakongo	7500000	7500000	1350000	150000	6000000
Mise en place de COGES des parcs de vaccination	4	Villages	50000	200000	0	40000	160000
Construction d'aires d'abattage	1 (Oury)	Oury	15000000	15000000	2700000	300000	12000000
Réalisation de pistes a bétail	10	Villages	250000	2500000	450000	50000	2000000
SOUS TOTAL 2				25200000	4500000	540000	20160000

Planification des activités du secteur d'eau et assainissement

Actions			Coût unitaire	Coût total	Nature	Espèce	Partenaire
	Qtés	Lieu					
Réalisation de forages	02	Commune	7000000	14000000	2520000	280000	11200000
Réhabilitation de forages en panne	02	Tous les villages	2000000	4000000	720000	80000	3200000
Réalisation De latrines	300	Tous les villages	50000	15000000	2700000	300000	12000000
Organisation de campagnes de sensibilisation en matière d'hygiène	19	Tous les villages	50000	950000	171000	19000	760000
SOUS TOTAL 3				33950000	5463000	887000	27600000

Planification des activités du secteur de l'environnement et du cadre de vie

Actions			Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
	Qtés	Lieu			Nature	Espèce	
Reboisement	4	Tous les villages	62500	250000	45000	5000	200000
Sensibilisation sur l'occupation de forêts de Nocebou et Zinakongo	1	Tous les villages	50000	50000	0	10000	40000
Sensibilisation sur les changements climatiques	1	Tous les villages	50000	50000	0	10000	40000
Organisation de la carbonisation de charbon de bois	1	Dablara, Koena	50000	50000	0	10000	40000
SOUS TOTAL 4				400000	0	80000	320000

Planification des activités du secteur de la santé

Actions	Qtés	Lieu	Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
					Nature	Espèce	
Réhabilitation des maternités de Oury	1	Oury	2000000	2000000	360000	40000	1600000
Electrification en plaques solaires de CSPS	2(Mou-Serena)	Oullo, Mou,	PM				
Acquisition d'une ambulance	1	Commune	20000000	20000000	0	4000000	16000000
SOUS TOTAL 5				22000000	360000	4040000	17600000

Planification des activités du secteur de l'enseignement Secondaire

Actions	Qtés	Lieu	Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
					Nature	Espèce	
Construction de salles de classes	4	Lycée	4000000	16000000	2880000	320000	12800000
Délimitation du domaine du lycée	1	Ycée	500000	500000	90000	10000	400000
Tables-bancs	160	Lycée	35000	5600000	0	1120000	4480000
Chaises	4	Lycée	10000	40000	0	8000	32000
Bureaux	4	Lycée	50000	200000	0	40000	160000
SOUS TOTAL 6				22340000	2970000	1498000	17872000

Planification des activités du secteur de l'enseignement Primaire

ACTIONS	Qtés	LIEUX	Coût unitaire	Coût total	Nature	Espèce	Partenaires
Construction de logements de maitres	3	Ecoles	7000000	21000000	3780000	420000	16800000
Réfection de salles de classes	4	Commune	1000000	4000000	720000	80000	3200000
Construction de salles de classes	1	Ecoles	4000000	4000000	720000	80000	3200000
Réfection de logements	2	Ecoles	1000000	2000000	360000	40000	1600000
Acquisition de tables bancs ;	45	Commune	35000	1575000	0	315000	1260000

Construction de complexes scolaires	1	Commune	3600000	3600000	648000	720000	2880000
Achat moto pour encadreur pédagogique	1	CEB	1000000	1000000	0	200000	800000
Electrification de l'inspection	1	CEB	PM				
SOUS TOTAL 7				69575000	11340000	2575000	55660000

Planification des activités du secteur de l'éducation non formelle

ACTIONS	Qtés	LIEUX	Coût unitaire	Coût total	Nature	Espèce	Partenaire
Construction de CPAF	3	Oury	3000000	9000000	1620000	180000	7200000
Equipement CPAF	10Tables bancs 1bureaux	Oury	35000	350000	0	700000	280000
			10000	10000	0	2000	8000
SOUS TOTAL 8				9360000	1620000	882000	7488000

Planification des activités du secteur des transports, routes et télécommunications

Actions			Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
	Qtés	Lieu			Nature	Espèce	
Réhabilitation de pistes	15	commune	250000	3750000	675000	75000	3000000
Réfection de ponts	1	commune	5000000	5000000	900000	100000	4000000
Réfection de radiers	1	Habé	2000000	2000000	360000	40000	1600000
SOUS TOTAL 9				10750000	1935000	215000	8600000

Planification des activités du secteur du Sport, Culture et loisir

Actions			Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
	Qtés	Lieux			Nature	Espèce	
Aménagement de place pour les masques	1	Seyou	500000	500000	90000	10000	400000
Organisation de semaines culturelles	1	Commune	500000	500000	0	100000	400000
Coupe du maire	1	Commune	PM				
SOUS TOTAL 10				1000000	90000	110000	800000

Planification des activités du secteur de l'économie locale (Finances locales, commerce etc.)

Actions			Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
	2014	Lieux			Nature	Espèce	
Sensibilisation sur le civisme fiscal	19	Commune	50000	950000	171000	19000	760000
Actualisation du fichier du contribuable	1	Commune	100000	100000	0	20000	80000
Elaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources	1	Commune	500000	500000	0	100000	400000
Elaboration de PAPEL	1	Commune	PM				
Construction et aménagement de marche	1	Oury Centre	50000000	50000000	9000000	1000000	40000000
SOUS TOTAL 11				51550000	9171000	1139000	41240000

Planification des activités du secteur du VIH/SIDA

Actions			Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
	Qtés	Lieux			Nature	Espèce	
Séances de sensibilisation sur le VIH/SIDA	1	Echelle communale	100000	100000	0	20000	80000
Soutien aux PV/VIH et autres pathologies	1	Echelle communale	1000000	1000000	0	200000	800000
SOUS TOTAL 12				1100000	0	220000	880000

Planification des activités du secteur Du foncier

Actions			Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
	2014	lieu			Nature	Espèce	
Formation du CM sur la loi foncière	1	commune	100000	100000	0	20000	80000
SOUS TOTAL 13				100000	0	20000	80000

Planification des activités du secteur du changement climatique

Actions			Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
Sensibilisation et formation sur le changement climatique	1	Commune	100000	100000	0	20000	80000
Formation sur les techniques d'adaptation aux changements climatiques	1	Commune	100000	100000	0	20000	80000
SOUS TOTAL 14				200000	0	40000	160000

Planification des activités du secteur de la gouvernance locale

Actions			Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
	Qtés	Lieux			Nature	Espèce	
Elaboration d'un PAIC /Bilan	1	Mairie	500000	500000	0	100000	400000
Organisation de journées portes ouvertes (de sensibilisation et d'information) sur la gouvernance locale	1	Mairie	500000	500000	0	100000	400000
Formations thématiques au profit des conseillers et membres des CVD	1	Echelle communale	100000	100000	0	20000	80000
Organisation d'un CCCO	2	Echelle communale	100000	200000	0	40000	160000
Elaboration de dépliants pour le PCD	150	Echelle communale	500	75000	0	15000	60000
SOUS TOTAL 15				1375000	0	275000	1100000

Planification des activités du volet « Renforcement des capacités

Actions			Coût unitaire	Coût total	Commune		Partenaire
	Qtés	Lieux			Nature	Espèce	
Formation de vaccinateurs volontaires villageois (VVV)	1	Commune	100000	100000	0	20000	80000
Formation en technique d'embouche	1	commune	100000	100000	0	20000	80000
Formation en technique de fauche et conservation du fourrage	1	Commune	100000	100000	0	20000	80000
Formation en entrepreneuriat des jeunes	1	Echelle communale	200000	200000	0	40000	160000
Formation en technique d'organisation	1	Echelle communale	100000	100000	0	20000	80000
Journées culturelles et commerciales	1	Commune	300000	300000	0	60000	240000
Sensibilisation sur les feux de brousse	1	Commune	50000	50000	0	10000	40000
SOUS TOTAL 16				950000	0	190000	760000
COÛT TOTAL DE LA PREMIERE ANNEE (2014)				465.660.100	76.236.000	16.896.020	372.528.080

CINQUIEME PARTIE : LES STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

5-1- Stratégie de mise en œuvre du PCD

La mise en œuvre du PCD de la commune de Oury répond au même principe qui a guidé son processus d'élaboration, c'est-à-dire l'implication réelle de tous les acteurs bénéficiaires (*municipalité et population*).

La stratégie initiée s'organise autour des deux (02) grandes phases :

- **phase organisationnelle** : elle porte sur des actions de marketing social, l'identification des acteurs et des porteurs de projets, la définition de leurs rôles et la formation des porteurs de projets sur les techniques de conduite et de gestion de projets ;
- **phase opérationnelle** : elle concerne spécifiquement la réalisation des projets du plan. Du point de vue de la stratégie opérationnelle, elle repose sur le principe de responsabilisation des acteurs locaux à se prendre en charge. Ainsi la mise en œuvre du présent plan s'opérera schématiquement dans la chronologie suivante :
 - renforcement des capacités institutionnelles locales ;
 - suivi de la mise en place d'équipements marchands générateurs de ressources financières conséquentes permettant l'accroissement de la capacité d'autofinancement communale ;
 - réalisation des projets sociaux.

5-1.1- Phase organisationnelle

Cette phase prépare la mise en œuvre des projets du PCD en termes de marketing social, de mobilisation et d'organisation des acteurs.

5-1.1.1- Le marketing social

Le marketing social initié au cours de cette phase se veut **une action transversale et permanente** tout au long du processus de mise en œuvre du plan. Il a pour objet de mieux faire connaître le document final du PCD et de susciter l'adhésion de toute la communauté dans la matérialisation de ce projet.

Les actions de marketing social, sous-tendues par une forte campagne de communication à l'endroit des communautés à la base et des élus locaux, se développeront à travers les canaux de communication locale les plus appropriés (*émissions radiodiffusées, causeries débats, théâtre – forum, etc.*).

5-1.1.2- identification et organisation des porteurs de projets

La réalisation des projets du PCD nécessite une parfaite connaissance des acteurs et de leurs rôles. Ainsi, les principaux acteurs, à cette étape du processus de développement local concerté, sont les suivants :

- **la municipalité** : elle se positionne en maître d'ouvrage dans la mise en œuvre des projets du PCD. Cet acteur devra se montrer très actif dans la conduite des projets d'envergure communale tout en jouant un rôle de coordination dans l'exécution des autres projets. Elle doit jouer un rôle de mobilisation et de lobbying auprès des partenaires au développement. Il faut savoir vendre le PCD pour attirer les bailleurs de fonds. La municipalité s'organisera autour :
 - **du conseil municipal** : il aura tout au long de cette étape d'exécution du PCD un rôle de décision dans la mise en œuvre des projets communaux, de coordination dans la réalisation des actions et de suivi - évaluation de l'exécution des projets. Les conseillers dans leur secteur et village respectif aideront d'une part les comités de projet élus au sein des CVD à la mobilisation physique des populations et d'autre part à la mobilisation de leurs contributions ;
 - **de la commission économie et finance** : elle constitue la cellule de pilotage des projets communaux et se positionne comme le porteur des projets d'envergure communale. Cette cellule a donc la responsabilité :
 - du montage des dossiers de projets ;

- de la négociation et de la mobilisation des fonds complémentaires auprès des partenaires au développement ;
- du suivi et de la gestion de l'exécution des projets.
- **les conseils villageois de développement (CVD)** : porteurs de projets à la base, ils seront responsabilisés dans la conduite des projets d'envergure village/secteur (*projets de proximité à l'échelle du village ou du secteur*). Un comité de projet devra être élu et mis en place en leur sein ;
- **l'Etat** : à travers ces démembrements techniques dans la commune, l'Etat apportera à la municipalité et aux populations son concours technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et dans le suivi - contrôle de leur réalisation ;
- **les partenaires de la coopération décentralisée** : cette forme de coopération a plus que jamais besoin d'être dynamisée dans la mise en œuvre du PCD. Ainsi, il est attendu de cette coopération, des contributions en terme :
 - de conseils et d'appuis techniques ;
 - d'apports financiers dans l'exécution des projets de proximité ou d'envergure communale ;
 - d'équipements de certaines réalisations issues du PCD.
- **les autres partenaires au développement** : le PCD de la commune a cette particularité de s'inscrire dans une dynamique de développement participatif, d'amélioration du cadre de vie et de réduction de la pauvreté. L'ensemble de ces valeurs dont revêt ce document d'orientation s'inscrit en droite ligne des axes prioritaires d'intervention actuels des partenaires au développement (*coopération au développement, ONG, etc.*). De ce fait, le plan bénéficiera plus facilement des aides extérieures. Les partenaires au développement, de par leur engagement, devront apporter l'appui financier complémentaire à l'exécution du PCD.
- **Les acteurs des secteurs privés et les ressortissants de la commune** : les acteurs privés et les ressortissant de la commune sont également sollicités à apporter leurs contributions (financières ou matérielles) à l'exécution du PCD .

5-1.1.3- Formation des porteurs de projet sur les techniques de conduite de projets

La formation des porteurs de projets (*communaux et sectoriels*), sur les techniques d'élaboration, de conduite et de suivi-évaluation des projets, vise à développer et à renforcer leur capacité opérationnelle. Etant donné le faible niveau général d'instruction des conseillers et des principaux acteurs locaux, il est également envisagé des séances d'alphabétisation.

5-1.2- Phase opérationnelle

Cette phase a trait à la définition de la démarche d'exécution des projets. Elle se développe suivant les quatre (04) étapes ci-après :

- l'étape de communication et de négociation ;
- l'étape de mobilisation des ressources endogènes et exogènes ;
- l'étape d'élaboration des études d'exécution et de passation des marchés ;
- l'étape de réalisation et de suivi - contrôle des projets ;
- l'étape d'évaluation.

5-1.2.1- Etape de communication et de négociation

L'étape de communication et de négociation est un des maillons les plus importants dans la démarche proposée. L'excellente maîtrise de cette étape, par la municipalité et les comités de projets, est un gage de l'engagement des partenaires au développement dans le processus de mise en œuvre du PCD.

Il est préconisé la tenue d'une table ronde des partenaires au développement autour du PCD. Ce premier contact direct avec les partenaires au développement devra être porté par le Maire et la commission économie et finance du conseil municipal dans le but :

- **d'informer** les partenaires sur le contenu du PCD ;
- **de négocier** une pleine participation des partenaires au développement en appui à l'effort local afin d'apporter l'appui financier nécessaire à la réalisation du PCD ;
- **de persuader** chacun des partenaires à se positionner par volet d'activités selon ses axes d'interventions prioritaires habituels en matière de financement de projets de développement ;
- **d'asseoir** les bases de nouveaux partenariats de développement concerté entre la commune et les institutions d'aides qui s'engageront dans ce processus.

Les négociations avec les partenaires au développement ne se limiteront pas à la seule rencontre de la table ronde. Elles devront être permanentes et être manifestes aussi bien au niveau du conseil municipal que des comités de projet. Elles devront également pouvoir se formaliser dans le cadre d'accords de partenariat.

5-1.2.2- Etape de mobilisation des ressources endogènes et exogènes

Lors de la présente étape, la priorité est accordée à la mobilisation des ressources financières. Nous distinguons deux (02) types de ressources :

- **les ressources endogènes** : ce sont les contributions locales ;
- **les ressources exogènes** : il s'agit essentiellement de l'apport financier complémentaire mobilisé par les partenaires au développement. Ces contributions peuvent prendre également la forme d'un appui technique et/ou en équipements.

5-1.2.3- Etape d'élaboration des études d'exécution et de passation des marchés de travaux ou de fournitures

La réalisation des projets issus du PCD nécessite :

- **d'une part l'élaboration des études d'exécution** : les études permettent de mieux évaluer techniquement et financièrement les projets identifiés et retenus. Elles pourraient être exécutées par le concours des services techniques déconcentrés ou par le biais des bureaux d'études par voie d'appel d'offre.
- **d'autre part**, elle suppose **la mise en œuvre d'une procédure de passation de marché de travaux ou de fournitures**. Cette procédure devra s'appliquer pour le choix des entreprises devant exécuter les marchés de travaux ou de fournitures conformément aux textes en vigueur. Le but de cette procédure de passation de marché est de créer le maximum de transparence dans la conduite des projets.

5-1.2.4- Etape de réalisation et de suivi - contrôle des projets

Cette étape porte sur l'exécution concrète des projets par les entreprises adjudicataires des marchés. Elle nécessite un suivi - contrôle minutieux ponctué par la production de rapports réguliers de suivi des travaux ; cela afin de s'assurer de la bonne conduite du projet. Ce suivi - contrôle de l'exécution des projets est de la responsabilité :

- de la commission économie et finance du conseil municipal pour les projets d'envergure communale ;
- des comités de projet au sein des CVD pour les projets de proximité.

5-2- Suivi - évaluation du PCD participatif

5-2.1- Cadre de référence du suivi - évaluation du PCD

Le cadre de référence du suivi - évaluation permet de définir les principaux indicateurs pour le suivi et l'évaluation des objectifs et des projets issus du PCD. Deux (02) grands groupes d'indicateurs peuvent être retenus (à titre d'exemples) :

- **Indicateurs de réalisation ou de performance :**
 - le taux de réalisation physique par domaine d'activité : ce taux peut être calculé sur la base du *rapport entre les projets réalisés et les prévisions par domaine d'activités* ;
 - le taux de réalisation financière par domaine d'activité : ce taux peut être calculé sur la base du *rapport entre les montants des projets réalisés et les montants prévisionnels par domaine d'activités* ;
 - etc.
- **Indicateurs d'effets ou d'impact** portant sur les grands domaines dans lesquels des changements pourront être observés :
 - l'amélioration des conditions environnementales : il s'agira de mesurer le niveau de changement opéré en matière environnementale *en comparant la situation de départ par rapport à la situation d'arrivée une fois les actions prévisionnelles (en assainissement, en hygiène, en renforcement et préservation du couvert végétal, etc.) exécutées* ;
 - l'accès aux équipements socio – collectifs : il s'agira de mesurer *l'amélioration du taux d'accessibilité par équipements socio – collectifs en tenant compte de la situation de départ* ;
 - la satisfaction des populations quant à l'amélioration du service urbain : la réalisation d'un *sondage de satisfaction* peut permettre de cerner cet indicateur ;
 - l'accroissement des ressources financières locales : il s'agira à ce niveau de mesurer en particulier *l'accroissement de la capacité d'autofinancement de la commune (capacité d'investissement) sur la base de l'analyse des documents budgétaires (prévisions et réalisations)* ;
 - etc.

5-2.2- Démarche de suivi - évaluation préconisée

La démarche préconisée pour le suivi - évaluation du PCD s'oriente en priorité sur la participation du conseil municipal et des communautés à la base. Ces derniers seront outillés à l'usage des éléments du cadre de référence. Les actions participatives de suivi - évaluation s'exécuteront à un triple niveau selon une périodicité bien définie :

- ***pour les projets d'envergure village / secteur*** : le processus de suivi - évaluation sera assuré par les comités de projet au sein des CVD. Un rapport trimestriel sanctionnera cette opération ;
- ***pour les projets d'envergure communale*** : l'activité de suivi - évaluation sera de la responsabilité de la commission économie et finance du conseil municipal qui s'assurera de produire à la fin de chaque trimestre un rapport bilan des actions programmées et menées ;
- ***pour l'ensemble des projets du PCD participatif*** : il est préconisé la mise en place d'un comité restreint pour le suivi - évaluation de l'ensemble des projets définis dans le PCD. Ce comité travaillera sur la base des rapports trimestriels des comités de projet et de la commission économie et finance. Il fournira ainsi des rapports bilans annuels de l'exécution du PCD au conseil municipal. Ce comité aura également la responsabilité :
 - de réaliser ***un bilan à mi - parcours du plan après deux (02) ans d'exécution*** afin d'en tirer des leçons pour mieux réorienter son contenu ;
 - de faire ***un bilan final du plan à échéance*** afin d'en tirer les enseignements nécessaires pour mieux guider l'élaboration du prochain PCD.

CONCLUSION GENERALE

Le présent document établit non seulement une photographie de la commune de Oury mais surtout, programme les investissements devant être opérés dans la commune au cours des cinq (05) prochaines années. Il est le fruit d'une large concertation ayant permis la convergence des préoccupations de développement local en adéquation avec les forces et les faiblesses de la commune.

Au regard des analyses ainsi faites, nous retenons qu'en dépit de la faiblesse de son tissu économique et de l'insuffisance de ses ressources budgétaires, la commune de Oury dispose de nombreux atouts (*au plan physique, social, agro-sylvo-pastoral, culturel, etc.*) qui, valorisés et judicieusement exploités, peuvent permettre d'impulser véritablement son développement.

Le document ainsi élaboré, dont le coût global de réalisation est estimé à **1.269.575.000** Francs CFA, se positionne désormais dans la commune comme le référentiel des investissements à l'horizon 2018.

La réussite de la mise en œuvre du plan est conditionnée par le dynamisme du Conseil Municipal, des CVD et l'implication réelle des populations locales.

ANNEXES

Quelques outils de suivi-évaluation

Les outils présentés ici ne sont pas exhaustifs. Il faut chaque fois choisir ceux qui correspondent au contexte. Néanmoins, les principaux outils qu'on peut utiliser sont :

FICHE DE SUIVI DES ACTIVITES

Date :

Activités planifiées	Date prévue	Constat	Explication	Recommandation
Activité 1				
Activité 2				
Activité 3				

FICHE DE SUIVI DES RESULTATS

Date :

Résultats attendus	Date prévue	Constat	Explication	Recommandation
Activité 1				
Activité 2				
Activité 3				

FICHE DE GESTION DES RESSOURCES

Date :

Type de ressource	Ressources requises	Ressources mobilisées	Constat/écart	Explication	Recommandation
Financière					
Technique					
Humaine					

FICHE DE SUIVI DES FORMATIONS

Numéro d'ordre ou code	
Thème de la formation	
Période de déroulement de la formation	
Durée de la formation	
Lieu de la formation	
Nombre de participants	
Structures d'appartenance des participants	
Statut/Fonctions occupées	
Objectifs poursuivis	
Difficultés rencontrées	
Appréciation générale de la formation	
Recommandations/suggestions faites par les participants	
Recommandations/suggestions faites par les formateurs	

FICHE DE SUIVI DES SEANCES D'APPUI CONSEIL AVEC LES ONG ET ASSOCIATIONS

Numéro d'ordre ou code	
Période de déroulement de la séance	
Durée de la séance	
Lieu de déroulement de la séance	
Structure bénéficiaire	
Localisation/adresse/contact	
Personne ayant animé la séance	
Sujets abordés lors de la séance	
Principaux constats faits	
Suggestions/propositions/recommandations faites	
Décisions prises	

MODELE DE RAPPORT DE SUIVI-EVALUATION INTERNE COURANTE

Rapport de suivi Numéro	
Période sur laquelle porte le rapport	
Période de déroulement de la mission	
Lieu	
Personnes ayant participé à la mission	
Personnes rencontrées	
Principaux constats	
Solutions proposées	
Recommandations/conclusion	

FICHE DE SUIVI DES PROJETS/PROGRAMME

SECTION 1

TITRE DU PROJET :

LOCALISATION :

DATE DE SUIVI :/...../..... N° DU PROJET.....

N° DU SUIVI : DATE DU DERNIER SUIVI :/...../.....

COMMISSION/SOUS-COMMISSION RESPONSABLE :

NOM DU REpondant DU PROJET :

SECTION 2

BUDGET TOTAL DU PROJET : _____ CFA

CONTRIBUTION- :

1- LOCALE-----CFA

2- EXTERIEUR-----CFA

3- BENEFICIAIRES -----CFA

SOMMAIRE DES DEBOURSEMENTS :

1^{er} vers. : _____ CFA DATE DEBUT DU PROJET : ____/____/____

2^{ème} vers. : _____ CFA

3^{ème} vers. : _____ CFA DUREE PREVUE DU PROJET : _____/mois

Etc..

SECTION 3

A) RAPPEL DES OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET :
.....

B) ACTIVITES PREVUES ET RESULTATS EN FONCTION DES OBJECTIFS CITES :
.....

C) MODIFICATIONS IMPORTANTES APPORTEES AU PROJET INITIAL ET JUSTIFICATIONS
(échancier, budget, objectifs, activités, etc....) :
.....

SECTION 4

D) BREF APERCU DES ACTIVITES PLANIFIEES POUR LA PROCHAINE PERIODE :
.....

E) ELEMENTS DU PROJET A CONSOLIDER ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

.....
.....

F) AUTRES COMMENTAIRES RELATIFS AU PROJET :

.....
.....

SECTION 5

G) REMARQUES ET COMMENTAIRES AU PRESENT RAPPORT D'ETAPE :

.....
.....

DATE DE DEPOT DU PROCHAIN RAPPORT :

ECHEANCE DE REALISATION DU PROJET : EN COURS :

TERMINE :

NOM DE LA PERSONNE QUI A REALISE LE PRESENT SUIVI :

DATE : _____/_____/_____

TITRE : _____

FICHE DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS D'UNE EVALUATION

SECTION 1 :

TITRE DU PROJET :

DATE DU RAPPORT FINAL : ____/____/____ N° DU PROJET : _____

NOM DE L'EVALUATEUR :

SECTION 2

RECOMMANDATIONS

.....
.....

SECTION 3

MESURES A PRENDRE :

.....
.....

SECTION 4

RESULTATS DU SUIVI :

.....
.....

SECTION 5

SUGGESTIONS POUR UN SUIVI ULTERIEUR :

.....
.....

NOM (S) DU (OU DES) RESPONSABLE (S) DU SUIVI :

NOM : _____

TITRE : _____

DATE DU PRESENT SUIVI : ____/____/_____

OUTIL D'AUTO-EVALUATION PAR LE SEPO

SEPO Composante/Thème.....

Succès	Potentialités
-	-
-	-
Echecs	Obstacles
-	-
-	-
Proposition d'amélioration :	